

Qu'est-ce que l'actualité ?

Annelise Béguet, Hélène Coste, Lucile Dupuich, Eric Pichard, Catherine Renosi

Sous la direction de Bernard Lafon et Anne Meyer
Bibliothèque Municipale de Lyon

Avec la collaboration de Bertrand Labasse

Remerciements

Nous voudrions remercier ici toutes les personnes qui ont bien voulu répondre à nos questions et nous accorder leur soutien.

Avant tout nos directeurs de recherche, Bernard Lafon et Anne Meyer, qui ont suivi l'évolution de notre travail depuis son commencement.

Des remerciements tout particuliers sont adressés à Bertrand Labasse pour les pistes de réflexion qu'il nous a soumises et le temps qu'il nous a accordé.

Les bibliothécaires qui ont nous ont fait visiter leur établissement, ou ont répondu à nos questions par téléphone : M. Yoann Bourion et Mme Nadine Massias (BM de Bordeaux Meriadeck), M. Laurent Brard (Médiathèque de Vaise – Bibliothèque Municipale de Lyon), Mme Marie-Thérèse Pouillias et Mme Sophie Gonzales (BMVR de Rennes-Métropole), Mme Anne Faruel (BM de Rennes), Mme Claire Stra (BPI), Mme Florence Courtial (Médiathèque José Cabanis de Toulouse), M. Eric Thévenard (MLIS de Villeurbanne).

Les documentalistes de presse, qui ont bien voulu répondre à nos questions : Mme Annie Milhaud (Groupe Bayard Presse), M. Laurent Garré (Groupe La Vie Le Monde), Mme Céline Fougua, Mme Carole Montilla-Salas, M. Julien Leroy.

Les journalistes qui nous ont longuement reçus en entretien, M. Jean-François Cadet (Radio France Internationale), M. Noël Copin (Radio France Internationale), M. Juan Gomez (Radio France Internationale), M. Michel Deprost (Le Progrès).

Les éditeurs qui ont répondu à notre questionnaire : Mme Marianne Joly (Éditions du Pommier) et M. François Gèze (Éditions de la Découverte).

Résumé :

À l'heure où l'actualité prend une place grandissante au sein de la société de l'information en général, et dans les bibliothèques en particulier (salles d'actualité notamment), sans grand arrière-plan théorique, ce travail s'attache à définir ce qu'est l'actualité. Il passe par l'observation des pratiques de professionnels dont le traitement de l'actualité est le métier (journalistes, documentalistes de presse, bibliothécaires). Une mise au point théorique sur la notion d'actualité est ensuite effectuée, à l'aide de disciplines telles que la linguistique, la philosophie, les sciences de l'information et de la communication. Une partie prospective s'interroge enfin sur les finalités de l'actualité en bibliothèque et ses modalités de réalisation, et propose des pistes de réflexion pour les bibliothécaires pour les aider à appréhender cette notion et à la mettre en pratique dans leur établissement.

Descripteurs :

Bibliothèques publiques – Finalités

Bibliothèques et société

Médias – Sociologie

Bibliothèques – Services de référence

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Abstract :

Actuality is becoming more and more pregnant in the information society generally speaking, and in libraries more specifically (eg. spaces dedicated to news and information). Yet, there is no theoretical background behind this phenomenon. This work aims at giving a definition of the notion of “actuality”. First of all, it deals with the way “news people” (such as journalists, press documentalists, librarians) treat documents related to actuality in their every day practice. Then, it tackles the notion of “actuality” on a theoretical level through the fields of linguistics, philosophy, information and communication sciences. The last part of this work questions the aims and methods of handling the question of actuality in libraries in a more prospective manner. It also gives clues for further reflexion in order to help librarians apprehend this notion and put it to work in their own library.

Keywords :

Public libraries – Aims and objectives

Libraries and society

Mass media – Sociological aspects

Libraries – Reference services

Sommaire

INTRODUCTION	9
PRATIQUES ET POSTURES PROFESSIONNELLES	11
1. LES JOURNALISTES ET L'ACTUALITÉ	11
1.1. <i>Méthode</i>	11
1.2. <i>Résultats</i>	12
1.2.1. Définitions de l'actualité	13
1.2.2. Médias et actualité	14
1.2.2.1. Un matériau	14
1.2.2.2. Une construction.....	15
1.2.3. Les postures professionnelles face à l'actualité.....	17
1.2.3.1. Actualité et « contrat social ».....	17
1.2.3.2. Une posture idéalisée	18
1.2.4. L'actualité : entre notion implicite et pratiques empiriques.....	19
2. L'ACTUALITÉ VUE PAR DES DOCUMENTALISTES TRAVAILLANT DANS LES MÉDIAS (PRESSE ET AUDIOVISUEL).....	21
2.1. <i>Méthode</i>	22
2.2. <i>Résultats</i>	23
2.2.1. L'appréhension de l'actualité par les pratiques professionnelles .	23
2.2.1.1. Sources	23
2.2.1.2. Sélection	23
2.2.1.3. Traitements	23
2.2.2. Les discours des interrogés sur l'actualité	24
3. BIBLIOTHÈQUES, BIBLIOTHÉCAIRES ET ACTUALITÉ.....	26
3.1. <i>Les pratiques autour de l'actualité</i>	27
3.1.1. <i>Méthode</i>	27
3.1.2. La Bibliothèque publique d'information : une pionnière.....	28
3.1.2.1. La salle d'actualité.....	28
3.1.2.2. Les dossiers de presse	30
3.1.3. Les espaces dédiés à l'actualité	31
3.1.3.1. La forme	31

3.1.3.2.	Le fond	32
3.1.4.	L'actualité en bibliothèque	34
3.2.	<i>Le discours professionnel</i>	36
3.2.1.	Tentatives de définitions	36
3.2.2.	Des postures problématiques	37
3.2.2.1.	Un rôle de médiateur ?	37
3.2.2.2.	Un rôle « social » ?	38
4.	SYNTHÈSE	40
LA NOTION D'ACTUALITÉ : UNE APPROCHE THÉORIQUE.....		42
1.	L'ASPECT LINGUISTIQUE	42
1.1.	<i>L'histoire du mot</i>	42
1.1.1.	Etymologie.....	42
1.1.2.	Evolution.....	43
1.2.	<i>Les sens</i>	44
1.2.1.	En français	44
1.2.2.	En anglais.....	45
1.2.3.	En allemand	45
1.3.	<i>Les emplois</i>	45
1.3.1.	Du pluriel au singulier.....	46
1.3.2.	Le chaud et le froid : un champ lexical révélateur.....	46
1.3.3.	Autour de l'actualité : notions associées.....	47
2.	L'ASPECT PHILOSOPHIQUE.....	48
2.1.	<i>Aristote : Actualité et potentialité</i>	49
2.2.	<i>L'actualité comme outil de la pensée</i>	49
2.2.1.	Karl Marx.....	50
2.2.2.	Foucault : une ontologie de l'actualité	51
2.3.	<i>Quand « actualité » devient « immédiateté »</i>	53
3.	LES APPORTS DE LA SOCIOLOGIE, DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	54
3.1.	<i>Le problème de la temporalité</i>	55
3.1.1.	Actualité et présent.....	55
3.1.2.	Futur et passé	56

3.2.	<i>Le cadre comme outil de perception de la complexité</i>	57
3.2.1.	De l'expérience au discours.....	57
3.2.2.	Référentiel et sens commun.....	58
4.	L'ACTUALITÉ : SYNTHÈSE ET ESSAI DE DÉFINITION	59
POURQUOI PARLER D'ACTUALITÉ EN BIBLIOTHÈQUE ?.....		61
1.	L'ACTUALITÉ DE LA CITÉ : L'ESPACE PUBLIC, LE CITOYEN ET LA BIBLIOTHÈQUE	61
1.1.	<i>L'espace public</i>	62
1.2.	<i>Dysfonctionnements de l'espace public</i>	64
1.2.1.	Transformation des médias.....	64
1.2.2.	Déficit de transmission réelle de l'actualité commune	67
2.	LA BIBLIOTHÈQUE COMME MÉDIA OU COMMENT PARLER D'ACTUALITÉ EN BIBLIOTHÈQUE ?.....	69
2.1.	<i>L'actualité comme notion structurante du rôle des bibliothèques</i>	69
2.1.1.	Dans quel cadre ?	69
2.1.2.	Sous quelles formes ?.....	71
2.1.2.1.	(R)Eveiller l'intérêt des usagers pour les débats contemporains 71	
2.1.2.2.	L'actualité locale et sociale : la bibliothèque dans la Ville	72
2.1.2.3.	(S') éduquer aux médias.....	72
2.1.2.4.	Provoquer et animer le débat.....	73
2.2.	<i>Vers la reconnaissance d'un modèle médiatique ?</i>	73
2.2.1.	Un « mégamédia ».....	75
2.2.2.	Un « métamédia »	76
3.	POUR COMMENCER.....	77
3.1.	<i>Pistes de réflexion</i>	78
3.1.1.	Le livre et l'actualité : point de vue des éditeurs.....	78
3.1.2.	Actualité et mémoire	79
3.1.3.	Internet.....	79
3.2.	<i>Pistes d'action</i>	80
3.2.1.	Actualité et sens critique	80
3.2.2.	Connaissance de la sphère de l'actualité	81

3.2.3.	La recherche de partenaires	81
3.2.4.	Analyse de la bibliothèque comme dispositif médiatique.....	82
CONCLUSION.....		84
BIBLIOGRAPHIE		85
1.	GÉNÉRALITÉS ET PHILOSOPHIE	85
2.	SOCIOLOGIE, SCIENCES DE L'INFORMATION	86
3.	BIBLIOTHÈQUES	88
4.	RESSOURCES ÉLECTRONIQUES	89

Introduction

L'actualité en bibliothèque porte en elle-même son propre paradoxe. En effet, sa tradition et ses missions font de la bibliothèque le lieu par excellence du temps long, de la conservation, de la référence validée. Pourtant elle ne peut ignorer qu'elle vit dans l'actuel et dans l'immédiat, qu'elle doit fournir des réponses rapides aux recherches du public. Elle évolue dans un contexte spatio-temporel dont elle ne peut faire abstraction. Ce premier paradoxe débouche sur un second : si la bibliothèque choisit de traiter l'actualité, elle n'est pas sans savoir qu'elle s'attelle là à une course essoufflante, qu'elle devra discerner les modes sans lendemain et mesurer la validité et la pérennité des informations offertes au public – une prise de recul nécessairement temporisée.

Le travail que nous proposons s'insère dans la réflexion générale du Groupe d'étude sur l'Actualité en Bibliothèque, GEABIB¹. En effet, dans un contexte bibliothéconomique qui fait une place grandissante à l'actualité (évolution dans ce qu'il est convenu d'appeler la « société de l'information », problématique des salles d'actualité, intégration du concept d'actualité dans les discours et les pratiques des professionnels des bibliothèques), la notion même d'actualité reste largement sous-définie. L'un des buts de cette étude, suggéré par GEABIB, est notamment de donner aux bibliothécaires une base de réflexion pour appréhender cette notion, et par là même peut-être mieux se l'approprier et la mettre en pratique. Le présent mémoire s'efforce donc de défricher le terrain en matière d'utilisation professionnelle de l'actualité (en privilégiant une approche multidisciplinaire), d'amorcer la réflexion en proposant des fondements théoriques, d'offrir des pistes de travail aux bibliothécaires.

¹ Groupe de recherche franco-suisse réunissant deux bibliothèques municipales, celle de Lyon et celle de Genève

Notre travail ici est double : définir l'actualité d'une part, et dire quelle est sa place en bibliothèque d'autre part. Tâche doublement difficile, le concept (en est-il d'ailleurs un ?) d'actualité étant quasiment absent des dictionnaires et des encyclopédies et l'actualité en bibliothèque revêtant des manifestations protéiformes dont la salle d'actualité n'est qu'un avatar. Cette étude se confronte nécessairement aux mots dans la mesure où la plupart des concepts-clés recouvrent des emplois terminologiques variés : qu'est-ce que l'information, par exemple ? Certains d'entre eux, comme « événement » ou « nouvelles », seront éclaircis au cours de cette étude.

Nous avons choisi de partir de l'observation des professionnels de l'information face à l'actualité, de ceux dont le « traitement » de l'actualité est le métier, à des degrés divers : journalistes bien sûr, mais aussi documentalistes et bibliothécaires. Après cette analyse empirique, on se penchera dans un second temps sur la théorie, en tentant de les confronter l'une à l'autre : on tâchera de proposer une définition plus scientifique de la notion d'actualité, au moyen des apports de la linguistique, de la philosophie et des sciences de l'information. La troisième partie sera, elle, prospective : on s'interrogera sur les finalités de l'actualité en bibliothèque. À partir de ce qui se fait en matière d'actualité dans les bibliothèques, on s'intéressera à la raison d'être des salles d'actualité, au regard des missions des bibliothèques, pour ensuite poser la question du dispositif : comment parler d'actualité en bibliothèque. La bibliothèque n'est-elle pas elle-même un media, elle qui transmet de la connaissance, la filtre, la met en scène, produit du sens ? Pour finir, on proposera des pistes de réflexion et de travail qui sont autant d'ouvertures sur la continuation éventuelle de notre étude.

Pratiques et postures professionnelles

L'actualité s'octroie une place de plus en plus importante dans la vie quotidienne de tout un chacun si bien qu'il est difficile d'en faire abstraction, et que cette réception passive, et parfois inconsciente, élude toute question sur ce qu'est l'actualité même.

Nous avons voulu savoir comment les professionnels de l'actualité, ceux qui la transmettent, qui la façonnent, pour qui elle représente une sorte de matière première, l'utilisent et l'envisagent. C'est pourquoi nous sommes partis du constat des pratiques et des postures professionnelles pour élaborer une première définition pragmatique de l'actualité, en commençant évidemment par les journalistes.

1. Les journalistes et l'actualité

Il est difficile, voire impossible, de ne pas penser aux médias d'information et aux journalistes lorsque l'on se penche sur la question de l'actualité. En effet, c'est d'abord par les journaux, qu'ils soient écrits, parlés ou télévisés que cette dernière nous est dévoilée. Il nous est donc apparu nécessaire de recueillir le point de vue de ceux qui manient cette notion dans leur travail quotidien.

1.1. Méthode

La méthode de l'entretien a été retenue pour récolter des informations utilisables pour notre recherche. Quatre journalistes ont répondu favorablement à nos sollicitations. Les entretiens ont été menés de manière très peu directive sur la base de cette question : « Selon vous, qu'est-ce que l'actualité ? ».

L'analyse que nous présentons ici s'appuie sur deux entretiens en présentiel et un entretien téléphonique. Pour des raisons de commodités, liées à la pression professionnelle, un entretien a été mené de manière collective avec deux journalistes.

Deux types de médias sont présents dans cette enquête. En premier lieu, un quotidien issu de la PQR², *Le Progrès*, représente la famille médiatique avec laquelle le monde des bibliothèques est le plus familier. Michel Deprost, journaliste expérimenté travaillant depuis 25 ans dans ce quotidien a bien voulu répondre à notre question. Ensuite, média de l'immédiateté par excellence où l'actualité change rapidement, la radio nous est apparue comme un terrain intéressant à explorer. Les commentaires de trois journalistes de Radio France Internationale (RFI) viennent compléter le point de vue de la presse. Deux d'entre eux ont en charge, au sein de ce média dit « tout info »³, des émissions qui revendiquent un lien direct avec l'actualité : Juan Gomez présente « Appels sur l'actualité », une émission quotidienne de dialogue avec les auditeurs sur des thèmes choisis dans l'actualité et Jean-François Cadet est responsable d'une émission hebdomadaire nommée « Les Clés de l'actu » au cours de laquelle il met en perspective un sujet d'actualité pour en expliquer les fondements, son but étant de réaliser une « sorte de *Que-Sais-Je* radiophonique » permettant aux auditeurs de mieux comprendre les grands thèmes tirés de l'actualité. Enfin, interrogé conjointement avec Juan Gomez, Noël Copin, médiateur de RFI, ancien rédacteur en chef au quotidien national *La Croix*, ancien directeur du service politique d'Antenne 2, intervient ici au titre d'une expérience riche couvrant les trois grands types de médias d'information (presse, télévision, radio).

1.2. Résultats

Au cours de ces entretiens, notre but était d'essayer d'obtenir des interviewés la formulation d'une définition de l'actualité. L'exercice, contrairement à ce que l'on pouvait attendre de professionnels maniant ce concept au quotidien, n'a revêtu aucun caractère d'évidence. Bien que l'extrême complexité de la notion ait toujours été soulevée, deux d'entre eux se sont risqués à produire spontanément une définition générique. Nous reproduisons ici ces deux définitions avant de les approfondir plus loin dans le corps de notre réflexion.

² Presse Quotidienne Régionale

³ RFI propose un journal parlé toutes les demi-heures, un rythme théorique de renouvellement de l'information assez rapide.

1.2.1. Définitions de l'actualité

« Qu'est-ce que l'actualité ? », selon Michel Deprost, journaliste au *Progrès* :

L'actualité prévaut par son côté "immédiat", "transitoire". C'est une matière : un ensemble d'événements qui se produisent à un moment donné, qui surgissent chaque jour, traités par les médias. C'est clairement une construction collective dans laquelle tous les médias ont leur rôle à jouer. L'actualité peut être prévue (conférences de presse, élections, sport, etc...) ou imprévue (tsunami, tunnel du Mont-Blanc, accidents, coups d'États, révolutions) mais interroge toujours la société. L'actualité, ce sont des événements qui posent des questions. On peut voir l'actualité comme un kaléidoscope, un ensemble de reflets (manières de voir le monde) produits par les médias, visible par parties (facettes) ou de manière globale (image kaléidoscopique).

« Qu'est-ce que l'actualité ? », selon Jean-François Cadet, journaliste à RFI :

L'actualité est un ensemble d'événements ou de « non-événements » qui décrit à un moment donné le monde dans lequel nous vivons. Cet ensemble est communiqué à travers un regard qui peut être celui du journaliste, d'un média et qui prend une forme, une construction différente déterminée par celui à qui cette actualité est destinée. C'est donc un ensemble de choix, opérés aussi bien par le récepteur que par l'émetteur.

Juan Gomez et Noël Copin mettent, quant à eux, en avant l'aspect temporel de cette notion :

L'actualité se compose de quelques informations ressortant de manière flagrante d'un vaste flux qui serait l'ensemble des événements qui se produisent certes à un moment donné mais aussi de manière latente. Cela peut être aussi bien de simples faits divers ponctuels que des données plus générales : la baisse continue de l'espérance de vie en Russie depuis 10 ans est un exemple de cette forme d'actualité dite latente.

De manière succincte, nous pouvons d'ores et déjà retenir les points de réflexion suivants : l'actualité, notion indubitablement liée aux médias et à des processus de production ou de construction, s'inscrit aussi dans le cadre de pratiques et de postures professionnelles spécifiques.

1.2.2. Médias et actualité

Selon l'ensemble des journalistes interrogés, l'actualité ne se fait pas sans les médias : elle est une matière première qui doit être sélectionnée, traitée puis acheminée vers son destinataire final. Toute cette chaîne induit de nombreuses contraintes, qu'on la considère comme un matériau ou comme l'objet d'une construction.

1.2.2.1. *Un matériau*

Pour Michel Deprost, comme Jean-François Cadet, c'est un ensemble d'événements ou de « non-événements » qui serait à l'origine de la « matière-actualité ». À chaque moment, dans le monde, se produisent une quantité d'événements, petits ou grands : depuis les phénomènes naturels jusqu'aux performances sportives, en passant par les découvertes scientifiques ou les actes de guerre... Embrasser cette matière dans sa totalité, dans son exhaustivité tient de l'impossible. Le journaliste opère par prélèvement et met en évidence une partie infime de « ce qui se passe ». C'est clairement un travail de sélection qui s'effectue à plusieurs niveaux. Tout d'abord, un événement doit être identifié comme tel et être rapporté. C'est ce que font par exemple les correspondants, les journalistes d'investigation : ils prélèvent la matière première sur le terrain. Cet aspect du métier est aujourd'hui, selon Michel Deprost, en pleine mutation. Avec le phénomène de globalisation et l'évolution des moyens de transport de l'information, on est passé d'une situation de rareté de l'information à une situation de surabondance. L'information est devenue moins chère, elle circule plus largement et plus rapidement. Par exemple, l'Agence France Presse (AFP) communique plus de 1700 dépêches par jour. Un quotidien comme *Le Progrès* en retiendra au mieux une dizaine pour réaliser 2 ou 3 pages d'informations internationales ou nationales. Face à une telle masse, le journaliste doit d'abord faire des choix. Et c'est en premier lieu l'événement en lui-même qui dirige ces choix : son ampleur (combien de gens concerne-t-il ? Avec quelle intensité ?), son lien avec des phénomènes plus permanents ou latents, son originalité, sont les critères de choix les plus utilisés. Noël Copin de RFI illustre cette problématique par la « loi du mort-kilomètre » (mythique pratique en vogue dans les rédactions) : il suffirait de diviser le nombre de morts provoqués par un événement par la

distance qui sépare le lieu de cet événement du siège de la rédaction pour évaluer la taille de l'article à écrire. Un mort en bas de chez soi a plus d'intérêt qu'une centaine à l'autre bout de la planète.

L'actualité semble donc largement reconnue comme étant une masse de matière première pour l'activité journalistique, pourtant, c'est surtout comme une construction médiatique qu'elle se révèle à nous.

1.2.2.2. *Une construction*

Au-delà des contraintes de choix liées à l'impossibilité de rapporter la totalité des événements qui se passent à un moment donné, la fabrication de l'actualité (la transformation de la matière première prélevée) se fait dans le cadre de contraintes imposées par les médias eux-mêmes.

Ces contraintes sont tout d'abord d'ordre technique. Ce ne seront pas les mêmes en fonction des types de médias. Un média se définit ainsi par une surface et un rythme de production clairement délimités. Dans la presse écrite, la surface correspondra à la pagination ; pour les radios comme pour la télévision, cette contrainte s'exprimera en temps d'antenne. Un quotidien se construit sur un rythme de 24 heures, un journal parlé à RFI fait le point de l'actualité toutes les demi-heures : les cycles de production induisent un rapport à l'événement spécifique au média qui le rapporte. Présentée par un quotidien, l'actualité n'aura pas le même visage que si elle émanait d'un média plus réactif comme la radio.

Enfin, la nature même du média influence la nature de l'information véhiculée. Dans la presse quotidienne, l'écrit permet de poser, de stabiliser l'information et les photos suggèrent souvent ce que les mots ne peuvent dire. Le message radiophonique ne passe que dans l'oral, dans la voix du présentateur, dans les sons enregistrés lors de reportages, et arbore un caractère fugace, hautement volatile. Au niveau du récepteur, l'actualité est donc perçue, de par sa nature, de manière différente. De plus chaque média possède ses propres modes d'expression comme les « papiers », les « édito » pour la presse écrite, les interviews en direct et par téléphone pour la radio.

Une autre contrainte de fabrication est l'identité du média. Au-delà de sa forme ou de sa nature, tout média a une image. *L'Humanité* et *Le Figaro* ne sont pas des médias interchangeables. Chacun d'entre eux véhicule une façon personnelle de

présenter l'information, arbore une certaine posture face aux événements, propose des interprétations différentes, représente des opinions différentes. Selon Jean-François Cadet, de RFI, l'actualité ne peut être que multiple dès lors qu'elle émane de procédés de mise en forme ou de mise en scène qui sont propres à chaque média. Il faut bien sûr comprendre que tout procédé de mise en forme influence le message produit. Tel journal fera sa une sur un événement et un autre tout autre chose. Ici se pose également avec acuité le problème de la subjectivité même du journaliste. De l'aveu de tous les journalistes interrogés, l'objectivité en journalisme est bel et bien un mythe. Le journaliste, quel qu'il soit, est un individu intégré dans des processus sociaux et il influence les choix tant éditoriaux que rédactionnels. Même si le sujet à traiter peut être le même, les angles, les traitements, divergeront d'un média à l'autre, d'un journaliste à l'autre. De fait, l'image médiatique d'un journal, d'une station de radio induit une certaine présentation de l'actualité.

Au-delà du cadre intérieur au média, cette image médiatique, et donc l'aspect de l'actualité qu'elle véhiculera, dépend aussi du récepteur. Ce facteur revient continuellement lors des entretiens : l'information se construit aussi, et surtout, en fonction de l'identité du lectorat ou de l'auditoire, réel ou supposé. Ainsi *Le Progrès* s'ancre-t-il dans un environnement géographique particulier (une ville, une région) et mélange informations générales (nationales et internationales) avec informations pratiques ou de proximité. Radio France Internationale s'appuie sur un auditoire situé en dehors des frontières françaises et met l'accent dans son antenne sur des sujets et des points de vue africains (l'Afrique représente plus de 80% de son bassin d'audience). Dans un cas comme dans l'autre, la chaîne de fabrication de l'actualité (depuis les choix concernant les événements à prélever jusque dans les choix d'écriture et de présentation) prend en compte cette donnée considérée comme vitale. Selon Michel Deprost, un journal qui n'intéresse pas ses lecteurs n'est pas viable économiquement et ne peut que périr. Pour Juan Gomez, présentateur de l'émission « Appels sur l'actualité » à RFI, il est vital de relier les préoccupations de l'auditoire, de connaître ce qui l'intéresse. La proximité géographique ou les préoccupations pratiques immédiates sont des critères qui jouent dans les choix éditoriaux. Pour Noël Copin, est actuel ce qui

touche les gens : lorsque tel hebdomadaire fait un dossier sur « Le mal de dos, le mal du siècle », il met en valeur une actualité forte, en tous cas pour tous ceux qui souffrent de ce mal. Souvent, comme l'affirme Juan Gomez, c'est cette présomption qui détermine le traitement d'un événement dans la durée. La mort d'un pape, par exemple, est un événement d'une ampleur planétaire, qui touche plusieurs centaines de millions de personnes, justifiant un traitement qui se déroule sur plusieurs semaines. On suit d'abord son agonie, puis sa mort, puis ses obsèques, puis l'élection du nouveau pape et les premiers discours de ce dernier : l'actualité feuilleton est aussi une réponse aux attentes des publics. Dans le même ordre d'idée, le tsunami de décembre 2004 a fait l'objet d'un traitement tout autre dans les différents pays européens : si cette actualité a duré bien plus en Allemagne ou en Suède qu'en France, c'est aussi parce que le nombre de ressortissants qui y ont trouvé la mort était plus important.

1.2.3. Les postures professionnelles face à l'actualité

Si, comme nous l'avons vu, l'actualité ne semble pas pouvoir se concevoir hors d'un champ médiatique, c'est aussi parce que ce produit légitime le rôle que jouent les médias et les journalistes dans le fonctionnement de notre société. Ce rôle, entériné par un véritable « contrat social », détermine clairement un positionnement particulier des journalistes face à la société.

1.2.3.1. Actualité et « contrat social »

Pour les journalistes, la libre circulation de l'information dans la société est fondamentale : en cela, elle contribue au fonctionnement de la société. En effet, l'information intervient (utile ou néfaste) dans l'ensemble des interrelations entre l'homme et son environnement. Elle nous permet d'adapter notre comportement à un environnement qui évolue, elle nous aide à réfléchir, décider, agir et communiquer. La presse et les médias d'information ont donc une fonction sociale clairement identifiée : nous aider à penser ou agir au quotidien, collectivement ou individuellement. Par exemple, la PQR s'adresse tout d'abord à un certain nombre de personnes évoluant dans un même bassin de vie. Il s'agit de leur donner des

éléments de connaissance et d'explication sur leur environnement immédiat, sur ce qui le caractérise, sur ce qui le modifie.

Selon Michel Deprost, la presse existe à travers un « contrat » passé avec la population : la fourniture d'informations par la presse est considérée comme un service d'intérêt public et le lecteur sait ce qu'il doit attendre de ce service : régularité, fiabilité de l'information, intelligibilité, réponse à la finalité de l'information, respect du « contrat ». Le « contrat » répond à des choix ou à des acquis moraux, sociaux ou politiques (savoir libéré des dogmes idéologiques ou religieux, libre circulation, refus de l'arbitraire, refus d'une source unique d'information, libre expression des opinions,...) dont certains sont jugés essentiels par notre société occidentale. Par son acte d'acquisition (matérielle ou intellectuelle), le lecteur souscrit tacitement au « contrat ». Inversement, l'acte de non-achat pourrait signifier une sanction envers le journal qui ne respecterait pas les termes de ce « contrat ».

1.2.3.2. *Une posture idéalisée*

Rendre ce service en répondant aux exigences formulées dans le « contrat » est une tâche véritablement complexe qui demande une maîtrise tacitement reconnue aux professionnels de l'information. Ainsi les journalistes sont-ils investis d'un rôle social bien identifié.

En général, le rôle de la presse est de raconter et d'expliquer les choses les plus compliquées de manière intelligible pour tous les publics, de donner les clés de compréhension d'un monde complexe. Chaque jour, ce sont des milliers d'informations qui sont découvertes. La sélection opérée par le journaliste ne dépend pas que des contraintes de surface (comme la pagination du titre), elle doit surtout permettre de rendre cette complexité pertinente par rapport à l'environnement social et aux centres d'intérêts présumés du lectorat, et abordable par tous. Au-delà, le journaliste ne fait pas que rapporter, il doit aussi expliquer. C'est en tout cas la position revendiquée par Jean-François Cadet : il définit son rôle comme celui d'un auxiliaire au secours de l'auditeur et l'explication lui semble être l'une des fonctions essentielles du journalisme : il s'agit de donner à l'auditeur les clés (éléments de contexte social, économique, politique, historique, ou éléments d'explication terminologique) qui lui permettront de se faire sa propre

opinion sur un sujet d'actualité présent dans les médias. Juan Gomez, de son côté, avec son émission de dialogue avec les auditeurs estime jouer un rôle dans l'expression de la citoyenneté. Pour Noël Copin, le « bon journaliste » est celui qui évite de « surfer » sur les attentes du public, capable de l'intéresser à des sujets qui sortent de ses préoccupations immédiates, dont les autres médias ne parlent pas. Pour lui, l'actualité est aussi ce qui va changer le cours de l'Histoire et le rôle du journaliste est bien de se demander à quelle postérité accèdera cet événement dont nous parlons tous aujourd'hui.

Manifestement, les journalistes inscrivent leur rôle dans une perspective plus large d'éducation sociale : tout comme les enseignants, mais aussi finalement les bibliothécaires, ils adhèrent à des valeurs dérivées de l'idéal condorciste, une certaine idée de progrès social devant passer par la connaissance via une transmission contrôlée, médiatisée par des agents socialement reconnus. Michel Deprost estime ainsi que tout ce qu'il nous resterait de notre connaissance du monde si l'on en retirait ce qui nous vient des médias se résumerait au produit de l'échange direct de récits personnels, non transposables à tous, et de la diffusion de rumeurs, déformantes et déstabilisantes.

1.2.4. L'actualité : entre notion implicite et pratiques empiriques

Si les entretiens menés auprès des journalistes nous ont permis de récolter de nombreuses informations utiles pour notre recherche, il convient néanmoins de constater combien ces informations reposent sur des notions souvent relatives, difficiles à appréhender et à formaliser, largement issues de pratiques empiriques.

Ainsi, interrogés sur la présence d'un enseignement de cette notion dans leur formation, tous ont avoué n'avoir suivi aucune approche purement théorique ou pédagogique sur la question. Pour ceux qui ont appris leur métier « sur le tas », toute réflexion en la matière relève de l'empirisme.

Ce positionnement, qui semble éloigné de tout fondement scientifique, peut en partie s'expliquer par le fait qu'aucun des textes de référence (lois, chartes ou codes de déontologie) qui encadrent l'activité journalistique ne donne une définition de l'actualité. Il est ainsi édifiant de voir comment la loi du 29 mars 1935, intégrée au Code du Travail définit ce qu'est un journaliste professionnel :

« Le journaliste professionnel est celui qui a pour occupation principale, régulière et rétribuée l'exercice de sa profession dans une publication quotidienne ou périodique ou dans une agence d'information et qui en tire le principal des ressources nécessaires à son existence »⁴. Nous n'y trouvons malheureusement aucune indication sur ce qu'est le métier de journaliste (et *a fortiori* sur la notion d'actualité), le seul critère retenu étant le lieu dans lequel il s'exerce. La lecture des autres textes institutionnels ou officiels (Charte du SNJ⁵, Charte de Munich⁶, textes émanant de la Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels⁷,...) ne nous apporte rien de plus sur la nature et les productions du journalisme ou sur les concepts qui irriguent cette profession. Le métier, du point de vue des institutions, politiques ou professionnelles, semble donc se définir uniquement à travers sa pratique.

De même, interroger cette problématique depuis le point de vue de la recherche universitaire ne nous permet pas de répondre à notre attente de définition absolue : le journalisme y apparaît comme un champ d'études extrêmement complexe à délimiter. Chaque approche disciplinaire (sociologie, sciences de la communication, économie, histoire) y applique une définition différente, dépendant de ses orientations méthodologiques et de ses références théoriques. Dans une perspective synthétique, Jean Charron, universitaire québécois, tente toutefois d'établir une définition générique du journalisme⁸ : il y voit un ensemble institutionnalisé de pratiques discursives médiatisées portant sur l'actualité et sur les affaires d'intérêt public et visant la description ou la modification de l'environnement naturel et social, ces pratiques étant réalisées dans le cadre d'organisations commerciales et industrielles visant à la fois un objectif concret de rentabilité et un objectif déclaré d'information des citoyens.

⁴ Institut Français de Presse. *Les journaliste français en 1990. Radiographie d'une profession*. Paris : La Documentation Française, 1992, p.131-137.

⁵ *Charte du SNJ*. (1918, révisée en 1938). [Ressource électronique]. Disponible sur : <http://www.snj.fr/déontologie/devoirs.html> (consulté le 15/06/05).

⁶ *Charte de Munich*. (1971). [Ressource électronique]. Disponible sur : <http://www.snj.fr/déontologie/munich.html> (consulté le 15/06/05).

⁷ <http://www.ccijp.net> (consulté le 15/06/05).

⁸ CHARRON (J.). « La nature politique du journalisme politique ». *Les Études de communication publique*, cahier n°15, Département d'information et de communication Université Laval, Québec, 2000, p.5-7. [Ressource électronique]. Disponible sur : www.com.ulaval.ca/etudesdecompublique/publication_en_ligne/15journalisme%20politique.pdf (consulté le 12/05/05).

Si l'actualité est un concept clairement reconnu comme appartenant au champ du journalisme, la question de savoir ce qu'elle est reste malheureusement en suspens. Rien d'étonnant à ce que le journalisme se conçoive, pour les journalistes, essentiellement à travers des pratiques exercées dans un environnement spécifique : celui du média dans lequel ces derniers travaillent.

Nous avons vu que, pour les journalistes, l'actualité reste une notion complexe, floue, difficile à cerner. Elle est un état (un événement est, ou n'est pas, dans l'actualité), un matériau que les médias transforment, un produit qu'ils commercialisent. L'approche de cette notion fait également souvent référence à d'autres notions, tout aussi peu définies (le public, l'événement, le rôle du journaliste dans la société) qui rendent au final toute approche de synthèse, détachée des contingences du terrain, extrêmement difficile. Liée aux pratiques professionnelles quotidiennes, l'actualité est une notion difficilement appréhendable dans son essence, n'apparaissant finalement que dans ses manifestations.

2. L'actualité vue par des documentalistes travaillant dans les médias (presse et audiovisuel)

Nous avons choisi dans un second temps de nous intéresser aux documentalistes dont l'activité a pour cœur la notion d'actualité : ceux et celles qui travaillent en collaboration étroite avec les journalistes, au sein de médias d'information, dans les secteurs de la presse et de l'audiovisuel. Le but était, d'une part, de cerner la définition de l'actualité révélée par leur pratique professionnelle, en les interrogeant sur leurs activités courantes ; d'autre part, de repérer la manière dont ces documentalistes se positionnent par rapport aux journalistes dans leur appréhension de l'actualité, en les questionnant sur la définition du concept qui leur vient spontanément à l'esprit, et sur l'existence (ou non), à leurs yeux, d'une différence de définition entre les deux professions.

Nous partions en effet de l'hypothèse selon laquelle documentalistes et journalistes, bien que travaillant ensemble à un même produit final, n'ont pas la même posture face à l'actualité.

2.1. Méthode

Nous avons encore une fois procédé par enquête. Mais, dans la mesure où les documentalistes de presse et de l'audiovisuel travaillent très fréquemment dans l'urgence, et disposent donc de peu de temps pour répondre à ce type de sollicitations, nous avons choisi de faire parvenir aux personnes intéressées par l'enquête un questionnaire court, composé d'un petit nombre de questions ouvertes. Un des documentalistes a toutefois opté pour un entretien téléphonique. Afin de recueillir des témoignages, nous avons sollicité ces professionnels de plusieurs manières :

- envoi d'un message sur la liste de diffusion de l'ADBS⁹
- requête adressée directement à plusieurs médias
- prise de contact avec des personnes en particulier, repérées sur des forums professionnels

Il était en effet indispensable d'utiliser tous les canaux disponibles dans la mesure où, probablement pour les raisons évoquées ci-dessus, le taux de réponses s'est avéré relativement faible à chaque fois. Cinq personnes ont finalement renvoyé le questionnaire. Ce nombre peu élevé de retours est compensé, d'une part par la diversité des médias représentés, d'autre part par la variété des éléments de réponses apportées par les professionnels.

L'analyse présentée ici s'appuie donc sur quatre témoignages écrits et un entretien. France 3 Toulouse, le mensuel *Capital*, le quotidien *Sud-Ouest*, ainsi que les groupes Bayard-Presses et Malesherbes Publications sont représentés dans cette enquête.

Compte tenu de la démarche adoptée, l'analyse suivante ne se prétend en aucune manière représentative de l'ensemble de la profession. Ainsi, l'une des personnes interrogées a fait remarquer que la force du lien à l'actualité du documentaliste

⁹ Association des professionnels de l'information et de la documentation.

varie beaucoup d'un centre de documentation à l'autre, certains se centrant plus sur l'archivage. On y trouvera toutefois une richesse de points de vue en même temps qu'un ensemble de préoccupations communes, éclairants pour notre recherche.

2.2. Résultats

2.2.1. L'appréhension de l'actualité par les pratiques professionnelles

2.2.1.1. Sources

Il semble que la source légitime par excellence soit la presse écrite. Le choix des titres se décline en fonction des centres d'intérêt du média. Selon l'importance du centre de documentation, les professionnels se servent de sources complémentaires : dépêches, bases de données en ligne... A noter, l'utilisation au sein de l'un des groupes de presse d'une bibliothèque interne, comprenant plus de 20 000 volumes, dont 3000 usuels.

2.2.1.2. Sélection

La sélection de l'information pertinente est dictée par la politique éditoriale du groupe ou du média. On remarque néanmoins que la marge de manœuvre du documentaliste dans cette sélection n'est pas la même partout : certains se perçoivent -à regret- comme des fournisseurs passifs (l'une des interrogées va jusqu'à affirmer : « La documentaliste n'a pas le droit à la sélection »), alors que d'autres font valoir leur implication dans le choix des sujets ou de l'angle de traitement de ceux-ci : l'un des interrogés met en avant sa participation aux comités de rédaction du groupe, et le fait qu'il entre dans sa mission d'avoir une activité de prescription par rapport aux journalistes.

2.2.1.3. Traitements

Ils sont de deux types. Il y a bien sûr les traitements opérés sur l'information en vue de la transmettre immédiatement aux journalistes. Cette diffusion prend la forme de revues de presse, de dossiers thématiques à la demande (transmis au journaliste et non retournés ensuite), d'agendas prévisionnels (pour deux des

personnes interrogées), éventuellement de veilles. Par ailleurs, l'information sélectionnée est traitée en vue de sa réutilisation ultérieure : les documentalistes l'archivent, sous forme de dossiers eux-mêmes inclus dans des plans de classement très détaillés, et évolutifs.

Quelle conception de l'actualité voit-on se dessiner en filigrane de ces pratiques professionnelles ? Les témoignages recueillis nous permettent d'identifier trois axes :

- L'actualité provient de la presse écrite en majorité. Elle se compose de tout ce qui, dans les sources exploitées, intéresse la politique éditoriale du média ou des publications du groupe. Ainsi, pour le responsable du service documentation du groupe Malesherbes Publications, le fonds se divise en deux parties : l'une qui regroupe tout ce qui touche à la religion; l'autre de type encyclopédique, où fort peu de sujets sont exclus *a priori*, dans la mesure où tout est susceptible d'être analysé du point de vue religieux. Les documentalistes travaillant pour une chaîne régionale ou pour un grand quotidien régional identifient comme actualité pertinente ce qui intéresse la région.
- Elle est une matière première, que l'on décline sous toutes les formes qui peuvent apporter une aide au journaliste : la forme est importante, ainsi que le souligne l'un des interrogés, qui tient à diffuser les agendas prévisionnels sous une forme papier (de manière à ce que chaque journaliste ait le sien, ce qui augmente la probabilité d'une utilisation par rapport à un envoi mail où à un affichage centralisé), de couleur jaune pour en accroître la visibilité. Après la sélection, la mise en forme vient modeler l'actualité. Le support n'est pas un élément neutre.
- L'actualité d'aujourd'hui sera réutilisée plus tard pour mettre en perspective les futurs événements. Tout article sélectionné par un documentaliste est intégré à un dossier indexé, ou sert éventuellement de point de départ à la création d'un nouveau dossier.

2.2.2. Les discours des interrogés sur l'actualité

La question posée était la suivante : « Comment définiriez-vous la notion d'actualité ? Y a-t-il, selon vous, une conception différente de l'actualité entre documentalistes et journalistes ? »

La première partie de la question a suscité à peu près autant de réponses que de répondants : l'une des documentalistes envisage l'actualité dans un double rapport au temps et à un sujet. Ce qui guide l'identification de l'actualité pertinente, c'est d'une part la périodicité de la publication, d'autre part sa politique éditoriale. Plus la périodicité est faible, plus l'actualité est envisagée avec recul ; et par ailleurs, la politique éditoriale sous-tend la politique documentaire. Une autre des personnes interrogées estime que l'actualité est tout ce que le documentaliste retrouve dans tous, ou presque tous, les périodiques dépouillés : autrement dit, devient actualité ce qui est repris dans un grand nombre de périodiques. D'une manière assez proche, deux documentalistes associent l'actualité à une tendance : « l'actualité, c'est l'air du temps de demain », affirme l'un d'entre eux.

Que nous apprennent ces réponses que nous n'avons déduit des pratiques ? Le caractère relatif de la notion d'actualité apparaît ici clairement. L'actualité est relative aux caractéristiques propres d'une publication (périodicité et politique éditoriale). Ce que publient les sources participe aussi à sa définition, comme d'une manière générale la tendance du moment, « l'air du temps ».

Lorsqu'il leur est demandé de comparer leur conception de l'actualité à celle des journalistes, la totalité des interrogés commence par mettre en avant une cohérence de point de vue entre les deux professions. Il est bien évident que journalistes et documentalistes travaillent, dans le cadre d'une politique éditoriale commune, à la réalisation du même objectif final, à savoir : la production de publications de qualité.

Ce rappel effectué, les propos des documentalistes laissent néanmoins apparaître des lignes de partage, des logiques différentes dans l'appréhension de l'actualité. Nous en avons distingué trois.

La première est celle qui revient chez la majorité des interrogés : pour tout documentaliste, le repérage d'une actualité a pour corollaire la question « Que vais-je pouvoir faire de cette information ? ». Alors que le journaliste utilise l'information immédiatement, le documentaliste a toujours le souci de l'associer à un ou plusieurs support(s) dans un premier temps (les produits documentaires : dossier, agenda, revue de presse...), puis de l'intégrer dans le plan de classement en vigueur. Autrement dit, il aborde l'actualité sous l'angle des utilisations (par le

journaliste). Un rapport au temps différent se dégage aussi : « pour le documentaliste, [l'actualité] c'est aussi tout ce qui tourne autour du moment où le journaliste n'a pas besoin de lui : avant, et après ». Le documentaliste prépare le travail du journaliste, et récupère l'information produite par celui-ci.

Une deuxième ligne de partage est suggérée par un interrogé : alors que le documentaliste, « mémoire de l'actualité », possède un certain recul grâce à sa connaissance de l'arrière-plan d'un événement, le journaliste bénéficie d'une meilleure connaissance du contexte. Les informations qu'il peut obtenir « en off », autant que le fait de vivre les choses, lui permettent d'évaluer l'importance d'un événement.

Enfin, troisième nuance ressentie par l'une des interrogées : les éléments composant l'actualité sortant du milieu de la presse ne concernent pas les documentalistes. Selon cette personne, la distinction est nette entre le documentaliste, cantonné à la fourniture de certaines informations, et le journaliste à qui est réservé le privilège de l'investigation. Néanmoins, nous devons souligner que ce ressenti n'est pas partagé par l'ensemble des interrogés. Il semble, ainsi que nous le faisons remarquer plus haut, que les attentes des journalistes par rapport aux documentalistes, et de ce fait les initiatives que ces derniers peuvent se permettre de prendre, sont très variables d'un centre de documentation à l'autre. La représentation du documentaliste cantonné à une utilisation mécanique de ses outils, tandis que le journaliste aurait l'apanage du « flair », ne s'applique pas partout.

Ainsi en dépit d'une convergence de points de vue entre journalistes et documentalistes, ces derniers intègrent dans l'appréhension de l'actualité la question de son utilisation qui introduit un rapport différent au temps.

3. Bibliothèques, bibliothécaires et actualité

Il convient à présent de s'interroger sur les rapports particuliers qu'entretiennent les bibliothèques avec l'actualité. Puisque l'on n'attend pas d'elles qu'elles produisent l'actualité comme les journalistes ou qu'elles préparent le travail de ces derniers comme les documentalistes, quel rôle ont-elles donc à jouer ?

3.1. Les pratiques autour de l'actualité

3.1.1. Méthode

Plusieurs axes ont guidé notre démarche. Tout d'abord, il nous paru d'emblée nécessaire d'avoir un contact avec la BPI, référence en matière d'actualité ; nous avons donc obtenu un entretien avec Claire Stra qui nous a expliqué le fonctionnement de son service Public-Info et ses liens avec l'actualité. Nous avons ensuite repéré des BM¹⁰ qui proposent un service ou un espace dédié à l'actualité ou un traitement original de celle-ci. Nous avons mené des entretiens avec les responsables de ces services, en présentiel lorsque cela était possible, par téléphone sinon. Ce tour d'horizon n'est donc pas exhaustif mais il reflète une certaine diversité et est révélateur de quelques tendances actuelles. Les bibliothèques retenues sont la BMVR¹¹ de Rennes et son futur pôle « Vie du Citoyen » encore au stade de projet¹², le service « Actualité régionale » de la BMVR de Toulouse, le service « Actualité Information générale » de la BM de Bordeaux Mériadeck et enfin la salle d'actualité de Vaise (pour laquelle nous avons eu la chance de bénéficier d'une visite guidée par le responsable). Les ambitions de ces différentes institutions sont évidemment différentes en fonction notamment de leur importance et de leurs moyens. A partir des propos recueillis, nous avons essayé de proposer une typologie de ce qui est fait en lien avec l'actualité dans chacune de ces bibliothèques, des fonds mis à disposition, des services proposés, des choix opérés. Cette typologie devra nous fournir les bases d'une définition « bibliothéconomique » de l'actualité.

Enfin, outre les bibliothèques qui ont mis en place une réflexion et un dispositif spécifiques pour traiter l'actualité, des actions ponctuelles et diversifiées qui se veulent un écho de l'actualité dans la bibliothèque sont entreprises dans maints établissements.

¹⁰ Bibliothèque municipale.

¹¹ Bibliothèque municipale à vocation régionale.

¹² Il est prévu de l'installer dans le nouveau bâtiment des Champs Libres qui regroupera également le Musée de Bretagne et l'Espace des sciences.

3.1.2. La Bibliothèque publique d'information : une pionnière

Avant de faire un état des lieux du traitement de l'actualité en bibliothèque, nous nous arrêterons sur le cas particulier de la Bibliothèque publique d'information¹³. En effet, pour l'histoire de la lecture publique, la BPI fait figure de pionnière et elle est également la première bibliothèque publique en France à avoir inscrit dans son programme la mission d'actualité. Ainsi est-elle « définie dès 1977 comme devant mettre l'actualité à la disposition de tous¹⁴ ».

Sa vocation originelle impose à la BPI d'offrir des fonds à la fois d'actualité et de référence, d'où l'attention constante des responsables à maintenir ce difficile équilibre par un travail de veille permanente sur la gestion des collections. Par ailleurs, la bibliothèque a imaginé de mettre en valeur l'actualité de deux façons originales.

3.1.2.1. La salle d'actualité

Il peut paraître étonnant qu'une bibliothèque entièrement vouée à l'actualité dès sa création ait fait le choix de se doter en outre d'une salle spécialement dédiée à l'actualité. Cette volonté a cependant été très fermement défendue par le fondateur et premier directeur de la BPI, Jean-Pierre Seguin. Or, avec presque trente ans de recul, cette salle d'actualité de la BPI fait encore figure d'exception, par son originalité, son caractère novateur, et ses objectifs ambitieux¹⁵.

L'objectif des concepteurs de cette salle était double : elle devait être à la fois un lieu d'ouverture sur l'actualité littéraire et documentaire, sociale et culturelle et un espace d'exposition, de débats. Le public découvrait ainsi en avant-première des nouveautés (environ 3500 livres et 1650 disques) offertes par les services de presse et sélectionnées par les bibliothécaires. C'était une façon de promouvoir des initiatives alternatives et de mettre en avant le secteur de la petite édition et les labels peu connus. La salle d'actualité représentait donc pour les éditeurs une

¹³ Les propos suivants sont en grande partie étayés par l'entretien que nous a accordé Claire Stra, mais aussi par un certain nombre d'ouvrages et d'articles sur la BPI (cf. bibliographie).

¹⁴ GRUNBERG (G.). « De l'actualité à la mémoire de l'actualité ? ». *Les 25 ans de la BPI, encyclopédisme, actualité, libre accès. Actes du colloque international organisé par la Bibliothèque publique d'information au Centre Pompidou*, p.57.

¹⁵ Le concept de cette salle ne semble pas d'ailleurs avoir fait d'émule...

vitrine intéressante, comme « une librairie sans stock »¹⁶, et les lecteurs avaient accès rapidement aux nouveautés. Ils trouvaient également des périodiques¹⁷ (600 titres) ainsi qu'un fonds de référence d'environ 2000 titres. En outre, la salle de 700 m², conformément à son ambition première, proposait un large espace pour les expositions temporaires, ainsi que des vitrines pour un éditeur ou un type de production éditoriale particulier. Enfin, des débats divers étaient organisés tous les jeudis (conversations-rencontres, cabinets de lecture) sur des thèmes liés à l'actualité littéraire ou musicale et remportaient, semble-t-il, un franc succès.

L'originalité de cet espace résidait donc non seulement dans la mise à disposition de documents d'actualité sur tous supports, mais surtout dans cette volonté d'associer le public, de susciter un débat, une émulation, une participation collective autour de cette actualité. Ce pari de la réaction a fonctionné pleinement, si l'on en croit les témoignages officiels ainsi que l'affluence des visiteurs (aussi bien à la salle elle-même qu'aux manifestations ponctuelles) et la disparité du public¹⁸.

Cependant, malgré ces retombées positives, la salle d'actualité a été fermée. Il est d'ailleurs assez difficile de trouver trace de cette « disparition » et de ses explications dans la littérature officielle. Sont invoqués des raisons de sécurité (gratuite, elle offrait un abri aux marginaux), le risque de débordements suite à des débats houleux, mais également la crispation progressive de la relation commerciale éditeurs/bibliothécaires. Il semble qu'elle ait été tout simplement intégrée au reste de la BPI à la faveur de la restructuration du Centre Pompidou entre 1997 et 2000... Aujourd'hui, il n'en reste que l'espace presse au niveau 2, qui offre 200 places de consultation de la presse quotidienne internationale et de magazines d'actualité ainsi que 16 postes de télévision en consultation libre. Finalement, la direction a entériné dans les faits les pratiques dominantes des lecteurs de la salle d'actualité qui venaient majoritairement pour lire la presse. Le constat que la salle d'actualité ne remplissait pas le rôle d'« antichambre » à la

¹⁶ BARBIER-BOUVET (J.-F.), POULAIN (M.). *Publics à l'œuvre, pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou*. P. 207.

¹⁷ C'était d'ailleurs le seul endroit de la bibliothèque où ils étaient tous regroupés, sinon on les trouve par discipline dans les autres espaces de la bibliothèque.

¹⁸ Très vite d'ailleurs la direction a pris des mesures pour limiter le nombre d'entrées (320 personnes maximum en 1980, 150 en 1989).

bibliothèque pour lequel elle avait été conçue a donc sans aucun doute constitué un argument de poids pour sa fermeture.

3.1.2.2. *Les dossiers de presse*

L'autre aspect du traitement de l'actualité à la BPI est plus traditionnel au vu de ce qui est réalisé aujourd'hui dans les bibliothèques publiques mais n'en garde pas moins tout son intérêt. Il s'agit des dossiers de presse constitués par le service Public Info et intégrés dans la base de données BPI-doc. A l'origine, ce service a été créé pour répondre à distance à toutes les questions d'utilisateurs posées par téléphone puis par minitel. Au fur et à mesure du développement de ce service (qui préfigure les services actuels de réponses à distance par Internet), des dossiers ont été compilés pour servir de source d'information et de documentation. A partir de 1988, ils ont été mis à la disposition du public sous forme papier. Très vite, pour des raisons de facilité de consultation et de conservation, s'est fait ressentir la nécessité de proposer ces dossiers de presse sur écran ; la base de gestion électronique BPI-doc a été conçue dans ce but. Alimentée depuis 1995, elle propose aujourd'hui plus de 280 000 articles numérisés et indexés. Les dossiers de presse concernent les sujets les plus chauds de l'actualité culturelle et sociale française. Le public se tourne volontiers vers ce service qui lui permet de mieux comprendre l'actualité avant la parution d'ouvrages plus étoffés sur un sujet pointu. La plus-value apportée par les bibliothécaires est évidente dans ce cas : ils apportent une médiation critique, une aide à la lecture de l'événement et du monde. Cependant cette tâche n'est possible que parce que 12 personnes y travaillent à plein temps. Or la continuation des dossiers de presse est en ce moment remise en cause par la directive européenne sur le droit d'auteur qui menace de peser sur les panoramas de presse. Pourtant des dossiers alimentés depuis 1978 sur des personnalités du monde culturel (théâtre, littérature, cinéma, etc.) se révèlent aujourd'hui un extraordinaire gisement documentaire et font l'objet d'une numérisation rétrospective. Ils contribuent ainsi à créer une mémoire de l'actualité, rôle indéniablement dévolu aux bibliothèques et dont personne ne songe à nier l'utilité.

3.1.3. Les espaces dédiés à l'actualité

Depuis environ une vingtaine d'années¹⁹, on assiste, au sein de nombreuses bibliothèques, à la naissance d'espaces « à part », qui, sous des formes et des appellations diverses, proposent des collections et des services en lien avec l'actualité. Ce dispositif pourrait sembler *a priori* anodin dans un établissement culturel chargé de proposer à tous un accès au livre et au savoir sous toutes ses formes, et pourtant, il ne va pas de soi.

Comme l'a très bien exprimé Gérald Grunberg, directeur de la BPI, « la bibliothèque, quelle qu'elle soit, a toujours été mal à l'aise avec l'actualité, pour des raisons à la fois idéologiques et technologiques »²⁰. Cette attitude, largement répandue encore aujourd'hui, semble pourtant un paradoxe « au regard des missions et objectifs que se fixe la bibliothèque publique comme service public d'information »²¹. L'examen des textes (codes, chartes, ou manifestes) déclinant les principes fondamentaux des bibliothèques est, à cet égard, révélateur. Nulle part en effet, il n'est fait mention de façon claire et précise à la nécessité pour une bibliothèque de traiter l'actualité. On lui demande seulement d'offrir des fonds actualisés (ce qui ne recouvre qu'une partie de la question) et de diffuser et de rendre accessible l'information...

Si donc, à l'instar de la BPI et de quelques autres pionnières, de plus en plus de bibliothèques proposent aujourd'hui un service d'actualité, la pratique n'est pas encore naturelle et il nous a paru nécessaire de présenter un état des lieux de l'offre.

3.1.3.1. La forme

Examinons tout d'abord les dénominations de ces espaces particuliers : les « salles d'actualité » foisonnent (à Vaise, à la Bibliothèque de Sciences-Po, à la BIUM²²) sans être très explicites. Les « espaces de la presse » font référence aux fonds mis à disposition mais un peu réducteurs, le « service d'actualité régionale » à la BMVR de Toulouse insiste sur la spécificité locale. On trouve à la BMVR de Montpellier un « forum de l'information » qui introduit la notion de discussion, de

¹⁹ Ce qui correspond à peu près au regain de l'intérêt politique pour les bibliothèques et la lecture publiques.

²⁰ GRUNBERG (G.). P.57.

²¹ *Ibid.*

²² Bibliothèque inter-universitaire de médecine

débat public, et un pôle « Vie du Citoyen » à Rennes qui affiche une dénomination plus ambitieuse et quasiment programmatique. Cependant, on remarque que les appellations choisies ne sont pas toujours en adéquation avec ce qu'elles proposent, les mêmes noms cachant souvent des réalités différentes, des appellations recherchées masquant parfois un contenu décevant.

La localisation de cet espace est, en revanche, dans la plupart des cas, comparable. Quand la bibliothèque se déploie sur plusieurs niveaux, le lieu réservé à l'actualité se trouve toujours au rez-de-chaussée, au niveau de l'entrée, souvent près des bureaux de renseignement ou en premier espace de consultation (à Bordeaux, au premier étage). À Rennes, il sera installé à l'extérieur de la bibliothèque même s'il reste dans l'enceinte du bâtiment.

La conception préalable à la construction de la bibliothèque de l'espace réservé à l'actualité est un facteur déterminant également. Un espace et une architecture adaptés à l'utilisation prévue conditionnent en effet en partie le succès de l'entreprise. Sophie Gonzales de la BMVR de Rennes insiste notamment sur cet aspect : il faut selon elle que ce soit un endroit accueillant, chaleureux où le lecteur ait envie de rester. De fait, nous avons constaté à Vaise combien l'absence de conception préalable nuisait à l'épanouissement de la salle (espace vite saturé, aucune possibilité d'évolution, agencement contraint). A Toulouse en revanche, l'architecte a proposé une solution symbolique et néanmoins fonctionnelle pour résoudre le problème de la séparation sans exclusion, d'où un mur en forme de vague qui isole (phoniquement et visuellement) la salle d'actualité tout en permettant aux visiteurs de savoir ce qui se passe derrière.

3.1.3.2. *Le fond*

Dans la majeure partie des cas, ces services ne proposent que la consultation sur place, ce qui les différencie du reste de la bibliothèque.

Les collections à disposition reflètent là encore des pratiques très diverses selon les établissements, même si les points communs sont évidents.

Une offre large de périodiques et de la presse forme manifestement le socle commun à tous ces espaces dédiés à l'actualité. La plupart du temps, une sélection a été effectuée pour séparer la presse d'information générale des périodiques

thématiques que l'on retrouve dans les autres espaces : c'est le cas notamment dans toutes les bibliothèques qui nous ont accordé un entretien.

La distinction principale s'opère entre les bibliothèques qui s'arrêtent à une simple mise à disposition de ces sources d'information et celles qui proposent un traitement particulier ou un outil supplémentaire qui s'apparente à une médiation, à une plus-value spécifique au métier de bibliothécaire. On peut citer pour Toulouse une revue de presse régionale réalisée tous les matins grâce au logiciel *Ze-Doc* qui permet de scanner les articles de la presse locale et régionale et de les classer thématiquement, ainsi que les articles de la presse nationale qui traitent du local et sont dépouillés à partir d'*Europresse*. L'accent est donc mis ici sur une spécificité locale qui répond aux besoins du public. Cependant ce genre de travail demande beaucoup de personnel et de temps pour être réalisé efficacement (et mis à disposition rapidement), il relève donc d'une véritable volonté.

L'écueil à éviter ici est donc celui du « kiosque à journaux », le choix des titres est important et s'ils sont relayés par une valorisation ou étayés par un vrai fonds de référence, le service prend une autre dimension.

Les autres ouvrages en consultation constituent dans certains cas seulement un fonds de référence très restreint (avec le cas extrême de Vaise qui ne propose aucun ouvrage ou l'exemple d'une documentation minimale à Toulouse, en lien surtout avec l'emploi), dans d'autres cas un fonds construit et conséquent, aboutissement d'une réelle réflexion et soumis à une politique documentaire avec des modalités d'acquisition et de traitement différenciées. A Bordeaux, par exemple, les livres destinés au service AIG²³ sont traités prioritairement à tous les niveaux du circuit, et le système fonctionne bien depuis des années. Ajoutons que ce type de fonds est souvent organisé autour de la notion de citoyenneté (comme à Rennes) ou de formation (comme à Bordeaux), notions également reliées de façon implicite à celle d'actualité. Le pôle « Vie du Citoyen » mettra également à disposition des lecteurs un fonds sur les médias et la presse destiné précisément à accompagner l'information brute, à donner des outils de compréhension du monde. Dans son programme, la médiathèque du quai Branly, qui devrait ouvrir début 2006, prévoit de mettre à disposition dans sa salle d'actualité et d'information non

seulement un fonds de référence, mais également « un fonds documentaire variant en fonction des manifestations du musée (expositions temporaires), ce qui nécessitera une rotation d'une partie des documents offerts à la consultation »²⁴. Cet aspect de l'offre d'actualité est également intéressant mais plus rare, car difficile à mettre en œuvre.

Quant aux autres médias, ils ne sont entrés que très récemment dans les bibliothèques (sauf à la BPI). Aujourd'hui, beaucoup proposent dans leurs salles d'actualité des télévisions branchées sur des chaînes d'information en continu généralement internationales, mais également les dépêches *AFP* en temps réel, plus rarement la consultation de radios (souvent *via* Internet, dans les signets de la bibliothèque). Là encore se pose la question de la médiation que peuvent apporter les bibliothécaires (notamment dans le décryptage des fils *AFP*). L'on constate que si l'importance de mettre à disposition ces sources d'information est affirmée, il est rare que des raisons claires à cela soient invoquées.

En conclusion, même si la plupart de ces espaces dédiés à l'actualité procèdent d'une volonté claire et ambitieuse, d'une élaboration mûrement pensée, les résultats obtenus dans la pratique ne sont pas toujours conformes aux exigences de départ, faute peut-être d'une réflexion plus large sur le rôle de la bibliothèque par rapport à l'actualité et sur l'insertion de cette offre particulière dans l'offre générale.

3.1.4. L'actualité en bibliothèque

Or, il est bien rare aujourd'hui de trouver une bibliothèque où aucune mise en valeur de l'actualité ne vienne appuyer l'offre.

La manifestation la plus fréquente prend la forme de tables thématiques. Celles-ci sont réalisées en fonction de l'actualité par domaine de la connaissance ou en fonction d'événements plus locaux ; elles présentent le plus souvent des ouvrages documentaires mais parfois aussi des fictions²⁵. L'intérêt est d'accroître la

²³ Service « Actualité information générale ».

²⁴ Musée du quai Branly, *Le chantier de la médiathèque : cadre général*, 2004, p.7. [Ressource électronique]. Consultable sur : <http://www.quaibrantly.fr/IMG/pdf/doc-1420.pdf>.

²⁵ Pour réaliser ces tables et suivre l'actualité culturelle nationale, les bibliothèques peuvent notamment s'appuyer sur la rubrique « événements » du site du Ministère de la Culture.

visibilité de collections de la bibliothèque parfois méconnues en les associant à des événements qui touchent le public²⁶.

Les livres d'actualité dans les bibliothèques représentent un point sensible. En effet, l'un des éternels problèmes de la bibliothèque est la durée du traitement qui retarde d'autant la mise à disposition d'ouvrages plébiscités par le public. Les annexes du réseau de bibliothèques de Rennes ont réfléchi sur cette notion de « livre d'actualité » et ont mis en place une politique spécifique. Un budget d'acquisition est spécialement alloué pour ces livres dits d' « actualité », répartis entre les différentes classes de la Dewey et par annexe ; le traitement est accéléré, la présentation des livres distincte (sur des tables) et les modalités de prêt différenciées. Le but est de répondre à la demande du public, de toucher éventuellement des lecteurs qui n'empruntent pas habituellement, de donner l'image d'une bibliothèque plus ouverte sur l'extérieur et surtout d'apporter aux lecteurs des éléments supplémentaires de compréhension du monde actuel.

Il s'agit pour toute bibliothèque d'opérer une sélection pertinente dans la masse que le public et les médias plébiscitent. De fait le groupe de travail de Rennes a défini le livre d'actualité comme « un livre dont on parle » ; l'aspect polémique et périssable doit alors être compensé par une mise en perspective (cadrage documentaire, références « neutres », approche pluraliste, etc). Une autre sélection a prévalu à la BIUM qui met en avant 3500 ouvrages acquis récemment, ce qui donne une définition de l'actualité très centrée sur son propre fonctionnement.

Le traitement de l'actualité dans les collections du haut-de-jardin à la BnF mérite également d'être signalé²⁷. Plusieurs actions sont proposées sur des thèmes d'actualité annuels (exemple en 2004 : l'élargissement de l'Union européenne, le handicap, etc) dont les plus originales sont des bibliographies sélectives, une sélection de sites Internet ainsi qu'une adresse électronique de demandes d'acquisitions en priorité. Ces outils sont conçus comme un service au public pour mieux comprendre la société contemporaine.

²⁶ Il serait intéressant à cet égard de connaître le taux d'emprunt de ces documents qui prouverait l'utilité d'une présélection de la part des bibliothécaires.

²⁷ A l'origine du projet de la TGB était prévue une bibliothèque d'actualité, en plus de la bibliothèque d'étude et de la bibliothèque de recherche, qui n'a jamais vu le jour.

Si les pratiques professionnelles des bibliothèques sont manifestement diversifiées lorsqu'il s'agit de mettre l'actualité à disposition, qu'en est-il des discours ?

3.2. Le discours professionnel

La première remarque qui ressort de la confrontation des entretiens que nous avons menés avec les bibliothécaires est qu'aucune définition précise de la notion d'actualité ne sous-tend les différentes pratiques. En effet celle-ci reste largement problématique. Il n'existe pas de consensus sur la place de l'actualité en bibliothèque, ni de discours officiel et normalisé et on constate donc fréquemment des écarts entre la position de principe et des convictions plus ancrées.

3.2.1. Tentatives de définitions

Nous reproduisons ici les réponses données par deux des bibliothécaires à la question : « Qu'est-ce que l'actualité ? » avant d'essayer de les analyser.

Pour Sophie Gonzales de la BMVR de Rennes : « L'actualité a toujours un lien avec un événement local, national ou international. Le tout est que cet événement touche les gens dans leur environnement, dans leur quotidien. Le rôle de la bibliothèque est peut-être de rapprocher l'information des gens, de la médiatiser dans une dimension plus personnelle, plus proche de ce qui se passe dans leur environnement. Pour nous, le côté "vie quotidienne" est très important, il est la base de notre mission de proximité. »

Pour Claire Stra de la BPI : « Une définition de l'actualité serait ce qui nous submerge tous les jours par l'intermédiaire des médias, c'est un véritable bombardement. Pour des professionnels, c'est ce qu'on essaie de redistribuer de toute cette masse à un public en recherche de sens, on ne cherche pas à lui dire ce qu'il doit penser, mais à lui fournir les éléments de l'actualité qui lui permettront de se forger une opinion personnelle. Mais c'est difficile de trier dans le fatras qui lui est livré, c'est difficile de se faire une opinion et de réagir comme un citoyen informé dans ces conditions. On a un rôle social, celui de donner une vision pluraliste de l'information. Le surdimensionnement de l'information tue l'information, s'il n'y a pas de digestion derrière ; la bibliothèque est un média aussi. Son rôle est de mettre en forme l'information pour qu'elle soit plus lisible. Les gens sont très sensibles à la propagande et à la manipulation ; c'est un rôle à

jouer pour un service public que de garantir une certaine neutralité et la pluralité. Il existe malheureusement une grosse carence de formation, un problème dans l'enseignement par rapport aux médias, il y a des notions de base à faire passer pour que les enfants, les adolescents deviennent des citoyens. »

L'actualité est donc ce qui touche les gens, qui a un lien avec leur quotidien ; par ailleurs l'actualité est constituée d'une masse d'informations. Mais la définition est tellement floue et largement implicite dans la plupart des cas qu'on aboutit à un paradoxe incroyable incarné par l'anecdote suivante. Sophie Gonzales évoque, entre autres sources d'inspiration de leur réflexion, la salle d'actualité de la MLIS²⁸ de Villeurbanne. Nous prenons donc contact avec le responsable de la médiathèque adultes qui nous affirme qu'il n'y pas de salle d'actualité mais seulement une salle des services au public (située au rez-de-chaussée, juste à côté de l'entrée, et avec une amplitude d'horaires d'ouverture bien plus large que le reste de l'établissement). Pourtant celle-ci propose une sélection de documents autour d'une thématique mensuelle mais qui est choisie, d'après le responsable, sans aucune volonté d'établir un rapport avec l'actualité²⁹. Cet exemple est révélateur de la difficulté qu'ont les bibliothécaires à définir l'actualité et à se positionner par rapport à elle.

3.2.2. Des postures problématiques

Plusieurs tendances émergent cependant.

3.2.2.1. *Un rôle de médiateur ?*

La sélection et la validation des informations mises à disposition du public sont assumées par tout bibliothécaire comme relevant de ses attributions « naturelles ». En revanche, le rôle de médiateur, qui en découle pourtant, pose plus de problèmes : tantôt il est résolument revendiqué, tantôt il reste dans l'implicite et est subordonné à une stricte fonction de gestion des collections.

²⁸ Maison du livre, de l'image et du son.

²⁹ En avril les langages (en articulation avec la Fête du livre jeunesse à Villeurbanne) et en mai les jardins (en rapport avec Les Bons Plants de Villeurbanne) donc lien avec l'actualité locale ; en juin la musique (fête de la musique) et en août le Brésil (année du Brésil), lien avec l'actualité culturelle nationale !

Citons notamment ce propos éclairant de Martine Blanc-Montmayeur à l'époque où elle était directrice de la BPI :

Au sein d'une grande bibliothèque ouverte au public le plus large, l'actualité sous toutes ses formes est présente : dans la documentation offerte bien sûr, mais plus encore dans les différentes manières dont les publics se l'approprient, en relation intime avec leurs préoccupations personnelles, leur place dans la société, l'instant de leur parcours. Aussi est-il dans l'essence même de notre travail d'avoir une réflexion critique née de cette place particulière de médiateur, qui est celle de bibliothécaire au carrefour de la circulation du monde et des trajets individuels.

Les médias sont une gigantesque machine à faire voir notre époque d'une complexité irréductible à toute synthèse.

Les médias proposent une forme d'écriture de l'événement : il nous reste à la lire, à lire le monde à travers elle, et à partager avec nos lecteurs cette belle ambition³⁰.

Ce rôle de médiateur soulève par ailleurs la question de la formation des personnels à cette activité. Or, un rapide tour d'horizon montre qu'aucun des organismes de formation professionnelle (Médiadix, ensib, CNFPT, ABF, ADBS...), ne propose pour l'année en cours de stage spécifique sur l'actualité en bibliothèque. Un seul conservateur interrogé a mentionné que son personnel suivait (ou plutôt avait suivi) ce genre de formation. Cela reste un problème réel car finalement la formation à l'actualité ne semble pas relever des compétences admises comme nécessaires à l'exercice de la profession et reste largement tributaire des goûts personnels et des bonnes volontés, preuve que le rôle de médiateur n'est pas encore uniformément accepté.

3.2.2.2. *Un rôle « social » ?*

Cette plus-value de sélection et de validation sert notamment à proposer au lecteur une vision pluraliste de l'actualité pour lui permettre de comprendre le monde et de se forger une opinion. La bibliothèque assumerait donc là un rôle social et de formation des citoyens.

À cet égard, la bibliothèque doit être un lien avec le quotidien des utilisateurs, avec ce qui les touche, avec leur actualité. Le public visé est ici principalement le

³⁰ BLANC-MONTMAYEUR (M.). Préface, in *Figures de l'événement : médias et représentations du monde*. P.9.

grand public, les usagers qui sinon ne pénétreraient pas dans la bibliothèque. Cela est vrai à Rennes, au quai Branly, comme ça l'était à la BPI. Peut-on alors suggérer, au vu de ce que nous avons observé tant sur la forme que sur le fond, qu'introduire l'actualité en bibliothèque s'assimile à un « stratagème » pour attirer des lecteurs ?

La position dominante traduit finalement une certaine méfiance à l'égard de l'actualité. Le rôle de prescripteur longtemps dévolu à la bibliothèque reste sous-jacent. Et l'on pourrait même se demander parfois s'il ne reflète pas un complexe d'infériorité par rapport à l'activité journalistique notamment, ressentie comme plus utile à la société, ou au contraire de supériorité, incarné dans une sorte de mépris ancestral pour le caractère contingent et périssable de l'actualité. La figure du « gardien du temple » évoquée par Claire Stra serait-elle alors battue en brèche par l'ouverture de la bibliothèque sur le monde actuel et ses contemporains ?

De fait, le discours des bibliothécaires n'est pas toujours en adéquation avec leurs pratiques professionnelles. Il est d'ailleurs frappant de constater à quel point la volonté clairement énoncée de mettre en valeur l'actualité en bibliothèque se solde parfois par des applications réductrices. Dans les nouvelles constructions³¹, on remarque ainsi fréquemment que la salle dévolue à l'actualité est conçue en opposition à une salle dite d'étude ou de recherche, que les missions, les publics visés (grand public/chercheur) et le but (loisir/travail) de ces espaces sont également mis en opposition. On en revient donc, dans ces cas précis, au point de départ, où, sous couvert de faire entrer l'actualité dans la bibliothèque et donc d'en faire un lieu d'ouverture, on la relègue dans un espace, dans un lieu à part, cantonnée à des activités jugées « non nobles ». Ces implications pratiques résultent probablement de comportements inconscients, d'où la nécessité de construire une politique documentaire cohérente et qui intègre explicitement la référence au traitement de l'actualité.

³¹ On peut prendre l'exemple précis de la future médiathèque du musée du quai Branly, et des textes qui énoncent sans ambiguïté ces principes.

4. Synthèse

L'actualité ne se laisse pas facilement enfermer dans des définitions. Elle s'avère protéiforme tant dans les discours que dans les pratiques.

Nous pouvons néanmoins dégager à partir de ce panorama pluridisciplinaire quelques points de convergence autour desquels pourrait s'amorcer une définition « pragmatique » de l'actualité.

Les trois professions concernées par notre démarche s'entendent pour voir dans l'actualité le résultat d'un processus de construction, de traitement ou de sélection ; ils reconnaissent le caractère complexe et surabondant de l'actualité. La notion d'auxiliaire à la compréhension du monde est communément admise également. L'actualité fait pour tous référence à un contexte, à un environnement dont tous tiennent compte et en fonction duquel ils procèdent à leur activité de sélection. Mais là où le journaliste avoue ne pouvoir se départir d'une certaine subjectivité, d'une orientation, et où le documentaliste se doit de suivre une ligne éditoriale, le bibliothécaire prétend à la neutralité et au pluralisme.

Les journalistes semblent d'ailleurs conscients de la plus-value réelle apportée par la bibliothèque et par la collection d'ouvrages qu'elle possède : le livre vient compléter la compréhension des événements, une fois qu'ils se sont figés. Jean-François Cadet estime que le plus grand danger vient d'une connaissance du monde puisée à une source unique : les médias œuvrent en complémentarité et il est indispensable que le récepteur sache jouer de cette complémentarité pour apprendre à penser avec indépendance. Pour lui, l'école a un rôle fondamental à jouer dans ce domaine. Les bibliothèques, également, sont souvent présentées comme un lieu où le public peut trouver les journaux dans leur diversité et accéder à la totalité de la variété des points de vue, ce qui reste peu réalisable à un niveau personnel (coût, temps). La bibliothèque a pour rôle d'aider à approfondir toutes les facettes du « kaléidoscope », à aller voir derrière sa surface réfléchissante pour mieux comprendre les causes, les déroulements, les conséquences, les discours et les positions morales ou sociales. Ce qui est important, c'est l'entretien d'un mouvement de va-et-vient entre l'actuel et l'analyse (la référence) : ce mouvement est indispensable pour une meilleure compréhension du monde.

Une certaine complémentarité émerge donc des discours des différents professionnels interrogés, mais qui n'est pas toujours évidente à mettre en pratique.

Tous ces axes de définition révèlent le manque flagrant d'un socle conceptuel et théorique solide sur lequel les professionnels pourraient s'appuyer et auquel ils pourraient se référer pour étayer leurs pratiques.

C'est cet apport théorique que nous allons examiner à présent.

La notion d'actualité : une approche théorique

Après ce tour d'horizon des manifestations pratiques de l'actualité appréhendée par les professionnels, le besoin se fait alors sentir de tenter d'échafauder une définition plus scientifique de cette notion. On tentera de le faire ici en se référant à des disciplines telles que la linguistique, la philosophie, et les sciences de l'information et de la communication.

1. L'aspect linguistique

Afin d'essayer de cerner d'une façon plus précise le concept d'actualité, il convient, dans un premier temps, d'examiner l'histoire du mot lui-même, ses origines, sa construction puis son évolution, ses sens et ses emplois.

1.1. L'histoire du mot

1.1.1. Etymologie

Le mot « actualité » vient d'une forme semi-savante *actuaute* (XIII^e siècle), dérivée du radical du latin *actualis* « qui agit, qui met en application » par opposition à *dictum*, « ce qui est dit ». La racine latine *act-* est d'origine indo-européenne et signifie « pousser devant soi ». On la retrouve notamment dans le verbe grec *agô* (conduire) ainsi que dans le latin *agere* (pousser devant soi, puis s'occuper, agir) et leurs dérivés. L'idée de mouvement, d'action, est donc présente dès l'origine. On peut insister sur la prospérité de cette racine qui a donné de très nombreux dérivés en latin comme en français. Signalons en particulier le substantif *actum* qui au singulier signifie « acte » au sens de ce qui est fait, tandis qu'il signifie au pluriel « actes » au sens de documents écrits, impliquant donc la nécessité d'une transposition sur un support comme validation.

Il est intéressant de remarquer que le substantif « actualité » est l'un des rares mots à revêtir une forme analogue mais avec des variantes nationales dans cinq langues

indo-européennes autres que le français : trois langues anglo-saxonnes l'anglais, l'allemand, le néerlandais et deux langues romanes l'espagnol et l'italien. Ces cinq langues empruntent le substantif par lequel elles désignent l'actualité soit au latin *actualitatem* soit directement au français : *actuality*, *Aktualität*, *aktualiteit*, *actualidad*, *attualità* (ainsi que les adjectifs correspondants *actual*, *aktuell*, *aktueel*, *actual*, *attuale*)³².

1.1.2. Evolution

Le substantif « actualité » n'est apparu que récemment en France au sens courant où nous l'entendons aujourd'hui. La première occurrence date de 1823 d'après le *Petit Robert de la langue française*, mais il est encore considéré comme un néologisme jusqu'à la fin du XIX^e siècle comme le signalent par exemple *Le Dictionnaire encyclopédique* de Quillet (1868), le Littré vers 1880 ou *Le Grand Larousse universel du XIX^e siècle*. Il semble donc que l'évolution de son emploi soit parallèle au développement de la presse dans la seconde moitié du XIX^e siècle, accéléré dans la seconde moitié du XX^e siècle. En attestent d'ailleurs les statistiques de fréquence relevées par le *TLF*³³ : la fréquence absolue est de 270 tandis que la fréquence relative passe de 9 dans la première moitié du XIX^e siècle à 150 dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et à 969 dans la seconde moitié du XX^e siècle³⁴.

Deux pistes de réflexion se dégagent de ce survol historique. Tout d'abord, l'« actualité » étant un mot à l'histoire courte, nous suggère une analogie avec ce qu'il désigne ; par ailleurs, l'étymologie renvoie très directement à la notion d'acte, de mouvement, d'exécution, d'application, par opposition à ce qui est dit, aux discours (*actum/dictum*)³⁵. On pense ainsi à ce qui a été dit précédemment sur le travail du journaliste : pour faire l'actualité, il faut transformer les faits, les événements en mots. Enfin la couverture linguistique du mot étendue à une grande partie de l'Europe occidentale et au continent américain quasiment entier pose la

³² GEYSEN (R.). *Dictionnaire des formes analogues en sept langues (Latin, Italien, Espagnol, Français, Anglais, Néerlandais, Allemand) avec résumé de grammaire comparée*. Paris-Gembloux : Duculot. 1985.

³³ *Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*. Sous la dir. de Paul Imbs, puis Bernard Quemada. Paris : CNRS Éditions, 1971-1994.

³⁴ Ces informations statistiques concernent un corpus de textes littéraires de 1789 à 1964 qui a fourni 71 415 « vedettes » ou « entrées » différentes représentant environ 71 millions d'occurrences. La fréquence relative est calculée demi-siècle par demi-siècle par rapport à la fréquence absolue rapportée à 100 millions d'occurrences.

question d'une compréhension commune, d'une définition commune du terme, et conséquemment de l'éventuelle universalité du concept.

1.2. Les sens

1.2.1. En français

Un tour d'horizon de plusieurs usuels français permet d'esquisser trois axes de définition.

L'actualité se caractérise d'abord par un rapport au temps quand elle est définie comme l'« ensemble des événements actuels, des faits tout récents »³⁶, « presse, information, nouvelle se rapportant à des faits récents »³⁷ ou comme « l'ensemble des événements, des idées, des goûts qui caractérisent le moment actuel »³⁸, comme la « qualité d'une chose qui offre un intérêt actuel » ; on dira ainsi d'une « question [qu'elle est] pleine d'actualité », et selon Balzac « il est dans le caractère français de se passionner pour le météore du moment, pour les bâtons flottants de l'actualité ». Elle se situe donc dans le moment présent ou un passé proche. André Gide voit ainsi dans l'actualité « ce qui est plus important aujourd'hui que demain ».

Un deuxième rapport apparaît dans les usuels, qui lie actualité et réalité : ce qui est actuel s'oppose au potentiel, l'actualité à la simple possibilité. Elle désigne ainsi « ce qui est en acte, c'est-à-dire non seulement possible, mais réel et effectif présentement »³⁹, elle caractérise « ce qui est actuel (en acte) »⁴⁰. L'actualité est constituée d'actes, de choses advenues. Il faut noter que ce sens du terme est mentionné dans les usuels comme correspondant à un emploi philosophique.

Enfin, le rapport à un ensemble de personnes ou à un sujet identifié est perceptible dans certains usuels. Ainsi, lorsque l'actualité est définie comme « [...] ce qui concerne les hommes d'aujourd'hui »⁴¹, c'est-à-dire une population donnée, ou

³⁵ Cf. *infra*, l'opposition acte/puissance en philosophie

³⁶ *Le Petit Robert*, 2002.

³⁷ *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse*, 1982, vol. 1.

³⁸ *Dictionnaire encyclopédique*. Paris : A.Quillet, 1968-1970.

³⁹ *La Grande Encyclopédie. Inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts par une société de savants et de gens de Lettres*. Mis en ordre et publié par M. Diderot, ... et ..., par M. d'Alembert. Lausanne et Berne: chez les Sociétés typographiques, 1781-1782.

⁴⁰ *Le Petit Robert*, 2002.

⁴¹ *Dictionnaire Hachette Encyclopédique*, 2001.

encore comme les « événements, circonstances du temps présent, touchant à un domaine particulier d'activité : l'actualité politique, sportive... »⁴² ; « Ouvrage, découverte, événement actuel ou récent dans tel ou tel domaine. L'actualité sportive »⁴³.

On peut aussi soulever la correspondance du terme actualité avec la mode, l'adéquation avec les valeurs prétendument représentatives d'une époque.

L'actualité serait donc constituée des faits advenus dans le temps présent ou un passé proche, qui intéressent quelqu'un ou un ensemble de personnes.

1.2.2. En anglais

L'anglais *actuality* est plus proche de la définition originale du terme en français. Il comporte en effet à la fois une notion de réalisation au sens ontologique et une notion de consignation écrite (dont on peut rapprocher les termes actes au sens d'acte notarié, du latin *acta* pour désigner tout texte transposé à l'écrit pour fixer des règles, des dispositions). Dans cette acception on pourrait poser comme postulat qu'il n'y a pas d'actualité sans transcription, sans mise par écrit, sans support, sans discours. Les Anglais utilisent beaucoup plus facilement le terme *news* au pluriel.

1.2.3. En allemand

Quant au terme allemand *Aktualität*, il est directement emprunté au français. Cependant, il n'est que rarement employé au sens où nous l'entendons, les Allemands lui préférant le terme générique *Nachrichten* (nouvelles) comme les Anglais et peut-être par analogie avec *news*.

1.3. Les emplois

Si, comme l'affirme Wittgenstein, « un mot n'a pas de signification, il n'a que des usages », il semble nécessaire de s'interroger à présent sur les emplois différents du terme « actualité » dans différents contextes.

⁴² *Grand Dictionnaire Encyclopédique*, Larousse, 1982.

⁴³ *Dictionnaire encyclopédique*, Quillet, 1968.

1.3.1. Du pluriel au singulier

Tout d'abord, nous analyserons l'opposition singulier/pluriel. Il est indéniable que l'emploi du pluriel implique la référence à un support, en l'occurrence télévisé, exactement comme le terme « nouvelles ». L'expression « les actualités » a plus précisément désigné les spots d'informations diffusés au cinéma jusque dans les années soixante. Aujourd'hui, on emploie également et presque exclusivement le pluriel pour « les actualités régionales » qui définissent très exactement les informations télévisées sur la chaîne régionale.

Cependant, Jean-François Tétu avance l'idée intéressante que c'est le médium (journal, télévision, radio) qui donne leur cohérence aux éléments épars (et pluriels) que sont les informations, « comme si le médium conférait une unité au divers intrinsèque des contenus dans l'espace de ses pages ou dans le temps de sa lecture ou de sa réception⁴⁴ ». Dans ce cas, le singulier désigne un processus de transformation, une dimension performative.

1.3.2. Le chaud et le froid : un champ lexical révélateur

Dans les multiples sources que nous avons consultées, nous n'avons pas trouvé d'étude lexicologique sur le terme « actualité ». Les remarques suivantes sont donc le fruit de nos observations et ne s'appuient sur aucun ouvrage théorique.

Le champ lexical le plus fréquemment associé à l'actualité est celui de la chaleur et du feu. Ainsi l'« actualité » est-elle souvent qualifiée de « chaude », ou même « brûlante », on parle également des « feux de l'actualité ». Dans ces expressions, on peut repérer plusieurs notions sous-jacentes : la première est évidemment celle du danger, de ce qui attire et repousse en même temps ; il y a également celle d'intensité et enfin peut-être celle de proximité (à la fois dans l'espace et dans le temps) telle qu'on la retrouve dans l'expression « tu brûles » pour dire à quelqu'un qu'il est tout près du but, et par extension, d'urgence. Les journalistes mesurent ainsi sur une échelle de température le degré de nouveauté et d'urgence des faits à traiter : ils distinguent l'actualité « chaude » (qui vient juste de se passer, qui doit faire l'objet d'un traitement immédiat) de l'actualité « réchauffée » (un événement déjà ancien qui fait l'objet d'une mise en perspective) ou de l'actualité « froide »

(événements réguliers comme les sorties cinématographiques du mercredi, actualité latente comme la montée du chômage en France ou les migrations clandestines en Europe) que vient éventuellement « réchauffer » l'occurrence d'un événement ou d'un développement nouveau. On remarquera, par opposition, l'expression « nouvelles fraîches », où l'adjectif « frais » est synonyme de « récent » : on ne dit jamais des « nouvelles chaudes », même si elles sont très récentes ! Ainsi les nouvelles ne sont appréciées qu'en fonction de leur rapport objectif au temps, du délai de leur révélation, alors que l'actualité est appréciée de façon plus subjective en fonction d'un effet produit sur une personne ou un groupe de personnes.

On peut aussi penser au « feu de paille », vite allumé, vite éteint, comme l'actualité...

On constate par ailleurs que ce champ lexical du chaud et du froid se retrouve dans la langue anglaise (« a burning issue » par exemple) : signe qu'il est associé à la notion d'actualité et non pas seulement au mot lui-même.

1.3.3. Autour de l'actualité : notions associées

Nous nous sommes enfin intéressés au système du thésaurus, « outil [qui sert] à transformer les idées en mots et les mots en idées. Il permet d'explorer à partir d'une idée l'univers des mots qui s'y rattachent, de trouver des idées à partir des mots liés à une notion »⁴⁵. Le *Thésaurus* publié par Larousse se compose de trois parties : le monde, l'homme et la société. Or le mot « actualité » est présent à de nombreuses reprises, et dans les trois parties : sous les entrées « existence », « matérialité », « présence », « innovation », « présent », « événement » dans la partie qui concerne le monde ; sous l'entrée « philosophie » dans la partie qui concerne l'homme, sous l'entrée « communication » dans la partie qui concerne la société. Une recherche dans l'index associe le terme à ceux de « présent », « information », « réalité ». Quatre axes se dégagent de ce repérage : l'actualité c'est les événements, ce qui se passe, l'actualité est associée à une notion de mode, avec l'expression « d'actualité » qui signifie « au goût du jour », où l'on retrouve

⁴⁴ TETU (J.-F.). « L'actualité ou l'impasse du temps », in *Sciences de l'information et de la communication*. P.714.

⁴⁵ *Thésaurus, des mots aux idées, des idées aux mots*, sous la direction de Daniel Péchoin. Larousse, 1999 (édition révisée).

encore une nuance d'appréciation subjective. L'actualité traduit également une notion d'opportunité, de pertinence, c'est ce qui est à l'ordre du jour ; le pluriel enfin désigne la représentation concrète via le support télévisuel.

Le traitement du mot « actualité » dans ce thésaurus nous amène à quelques conclusions. Présent dans les trois grandes parties définies par l'auteur, qui sont censées embrasser tout champ de la réalité et du savoir, le concept d'actualité semble donc intéresser à la fois le monde, l'homme et la société. Autant de notions qui renvoient vers une vision non plus linguistique mais philosophique de l'actualité.

2. L'aspect philosophique

Ce qu'il faut avant tout noter est la présence peu fréquente du terme « actualité » dans les encyclopédies courantes. Il ne figure ni dans le *Dictionnaire des notions de l'Encyclopédie universelle* publié aux PUF, ni dans le *Dictionnaire de Philosophie* publié chez Armand Colin. Quant à l'*Encyclopaedia Universalis*, elle mentionne seulement « les actualités » et on ne le rencontre que dans très peu d'usuels de philosophie. Le terme n'est quasiment jamais, semble-t-il, appréhendé en tant que concept. Tout au plus est-il défini en théologie dans un sens très particulier qui a semblé prévaloir jusqu'au XVIII^e siècle : la grâce actuelle s'oppose à la grâce habituelle⁴⁶.

Quelques rares philosophes cependant offrent des pistes de réflexion sur cette notion, soit parce qu'ils l'explorent en tant que telle, soit parce qu'ils l'utilisent pour expliciter leurs idées.

⁴⁶ Dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, on en trouve une longue définition : « la *grâce actuelle* est celle qui nous est accordée par manière d'acte ou de motion passagère. (...)celle que Dieu nous donne pour nous mettre en état de pouvoir agir, ou de faire quelque action. (...) La *grâce habituelle* est celle qui nous est donnée par manière d'habitude, de qualité fixe et permanente, inhérente à l'âme (...). (...)Le *péché actuel* est celui que commet par sa propre volonté et avec pleine connaissance une personne (...). Le *péché originel* est celui que nous contractons en venant au monde (...) ». Actuel renvoie donc ici très clairement à l'action consciente.

2.1. Aristote : Actualité et potentialité

Aristote s'est attaché à définir la notion même d'actualité. Il a pensé l'opposition entre l'acte et la puissance. C'est là un aspect majeur de la métaphysique aristotélicienne et l'une des pierres de touche de toute la métaphysique occidentale depuis de nombreux siècles. On retrouve cette opposition au Moyen Âge chez Saint Thomas d'Aquin par exemple. Pour Aristote, ce qui est actuel s'oppose à ce qui est potentiel, et c'est ainsi qu'il définit le changement : non pas le remplacement de quelque chose par autre chose, mais une transition continue entre deux extrêmes dont l'un est la privation de l'autre (ainsi la bague est différente du lingot d'or dont elle provient, mais elle ne peut exister sans lui et est la subsistance de cette matière première). « L'acte est donc le fait pour une chose d'exister en réalité et non de la façon dont nous disons qu'elle existe en puissance »⁴⁷. L'acte c'est d'abord une activité d'actualisation de quelque chose – substance ou propriété – qui passe d'un état potentiel à un état actuel, et l'actualité est le résultat de ce passage. Aristote parle alors *d'energeia*. Quand l'état de pleine actualité est atteint, il parle *d'entelecheia*, (souvent rendu par le décalque français « entéléchie »).

L'actualité est donc définie comme le résultat d'un processus. Elle est envisagée dans sa dimension dynamique ; elle est inséparable de l'idée de mouvement, comme le confirme la racine indo-européenne.

2.2. L'actualité comme outil de la pensée

La philosophie contemporaine se situe à un autre niveau. Elle utilise la notion d'« actualité » comme le matériau à partir duquel se construit la pensée philosophique. C'est à partir de l'observation de leur époque que les penseurs établissent leurs théories.

Il est à noter que le nombre de philosophes qui furent journalistes n'est pas négligeable : Karl Marx qui fut pendant huit ans un collaborateur du *New York Tribune*, Hannah Arendt relatant le procès Eichmann.

⁴⁷ *Métaphysique* IV,6,1048a

Les penseurs dont nous résumons succinctement les idées ici construisent la notion d'actualité par rapport à l'histoire, à l'histoire des sciences, à la philosophie politique et à la citoyenneté.

2.2.1. Karl Marx

Marx peut servir de référence pour l'ancrage d'une pensée philosophique de l'actualité. Pour lui, les sociétés développées se trouvent face à un défi : celui de déployer simultanément un savoir et un engagement afin de donner à l'« utopie » un espoir de s'incorporer à l'histoire vivante.

Nous l'avons dit, Marx fut collaborateur du *New York Tribune*. C'est l'actualité économique qui fut le matériau de ses analyses, à partir desquelles il développa ensuite ses concepts. Pour lui, l'actualité est la capacité à penser le présent.

Sa philosophie se donne pour objectif de répondre aux interrogations du présent. Une grande part de sa réflexion s'est portée sur le rapport de la philosophie et de l'histoire qui aboutit à la conclusion que la valeur d'une philosophie se juge à sa capacité de penser le présent, c'est-à-dire à son « actualité ».

En effet, un des piliers de sa philosophie politique est l'anti-utopisme. A la description d'un idéal à construire à l'avenir, il oppose la connaissance du présent. Il considère que c'est de la connaissance du réel que relève l'appréciation des moyens efficaces dans la lutte politique. De plus il accorde une grande importance à la réalité spécifique dans laquelle cette lutte se développe.

Marx exige des théories sociales et politiques qu'elles rendent compte de ce que le présent a d'irréductible et de spécifique. Il accepte donc l'idée que sa pensée n'est pas valable de tout temps. Il réenvisage ainsi les rapports de la philosophie et de l'histoire en faisant une critique sévère de la philosophie hégélienne : il ne faut pas croire que l'histoire est finie et qu'elle n'a plus rien à nous apprendre, qu'elle peut cesser d'être historique et s'élever à l'éternité.

Pour Marx, la philosophie est donc concernée par la notion d'actualité à deux niveaux. Premièrement, c'est dans l'observation et le commentaire raisonné de son époque qu'une philosophie prend sa source. Deuxièmement, l'actualité en tant que pertinence d'une théorie se mesure dans le temps en fonction de sa capacité à s'adapter aux évolutions du monde et aux différentes actualités qui se succèdent. Il est impossible de faire l'impasse sur la relation de la philosophie à son époque.

En revisitant la définition de l'histoire selon Hegel, Marx se heurte à l'idée d'un développement de l'histoire universelle qui obligerait à oublier toute interprétation particulière. L'événement, l'actualité ne peut pas se réduire à une étape dans le déroulement des faits. Cette conscience de l'irréductible nouveauté du présent finit par faire apparaître les formes traditionnelles de la philosophie comme des formes de savoir révolues. Cette conscience moderne du temps s'accompagne aussi de l'abandon de la tentative de connaître philosophiquement le présent et de la prise en charge de cette connaissance par des sciences sociales émancipées de la philosophie.

Pour Kant, en revanche, et aussi pour Foucault, l'événement est à envisager en tant qu'il fait partie de l'histoire. Foucault veut donner à la pensée critique la forme d'une « ontologie de l'actualité ».

2.2.2. Foucault : une ontologie de l'actualité

Chez Foucault, la réflexion sur l'actualité apparaît dans le commentaire qu'il fait du texte de Kant « Réponse à la question "Qu'est-ce que les Lumières ?" »⁴⁸.

Ce texte est l'un des rares, sinon l'unique, textes philosophiques abordant explicitement le concept, ou plutôt la notion, d'actualité. Pour Foucault, le texte de Kant marque un double tournant, à la fois au sein de la pensée kantienne, et dans l'histoire de la philosophie en général.

Par rapport aux textes de Kant traitant de la question de l'histoire, *Was ist Aufklärung ?* pose non pas la question de l'origine ni de l'achèvement de l'histoire, mais celle de la « téléologie immanente au processus même de l'histoire » (idée de finalité, de cheminement vers un but). Ainsi pour Kant l'*Aufklärung* est, bien plus qu'un courant culturel circonscrit à une époque donnée, une période qui marque la sortie pour l'homme (au sens d'humanité) de l'état de minorité. Pensant l'*Aufklärung* en 1784, Kant pense donc un événement contemporain. C'est en ce sens que Foucault écrit que Kant pose la question du présent, de l'actualité : « qu'est-ce qui se passe aujourd'hui ? Qu'est-ce qui se passe maintenant ? Et qu'est-ce que c'est que ce "maintenant" à l'intérieur duquel nous sommes les uns les autres ; et qui définit le moment où j'écris ? ».

⁴⁸ Extrait d'un cours au Collège de France du 5 janvier 1983.

Ce texte traduit également un changement radical dans l'histoire de la réflexion philosophique sur la question du présent comme situation historique déterminée (Foucault cite ici Descartes et son *Discours de la Méthode*). Selon Foucault, Kant appréhende le présent comme faisant sens pour une réflexion philosophique : Kant fait du présent l'objet même de sa réflexion, et non un simple motif contextuel. Le présent est porteur de signification : le signe d'un processus (ce que Foucault appelait plus haut la « téléologie immanente au processus de l'histoire »), processus dans lequel le philosophe a un rôle à jouer : « on voit apparaître dans le texte de Kant la question du présent comme événement philosophique auquel appartient le philosophe qui en parle ». La philosophie interroge l'actualité comme un événement dont elle a à dire le sens.

Foucault va introduire ici la notion de modernité : c'est en quelque sorte le nom qu'il donne au double tournant qu'opère Kant (et par quoi il introduisait son texte). « La philosophie comme problématisation d'une actualité (...) pourrait bien caractériser la philosophie comme discours de la modernité, et sur la modernité ». Ainsi pour Kant l'*Aufklärung* est « la première époque qui se nomme elle-même ». Et, selon Foucault, il y a dans cette question de l'*Aufklärung* l'une des premières manifestations d'une certaine façon de philosopher, ce que Foucault désigne comme la philosophie moderne : « la philosophie moderne, c'est celle qui s'interroge sur sa propre actualité ».

Foucault parle d'un « rapport sagittal à sa propre actualité » (« sagittal », c'est-à-dire représentable par une flèche, marquant un rapport direct et réciproque⁴⁹) : « le discours a à reprendre en compte son actualité, d'une part, pour y retrouver son lieu propre, d'autre part, pour en dire le sens, enfin, pour spécifier le mode d'action qu'il est capable d'exercer à l'intérieur de cette actualité ».

Was ist Aufklärung ? date de 1784. En 1798, Kant va en quelque sorte mettre en pratique ce qu'il théorisait précédemment : il va répondre à une question que l'actualité lui pose, et cette question c'est « qu'est-ce que la Révolution ? » .

⁴⁹ l'adjectif est utilisé en mathématiques, dans la théorie des ensembles. Un *diagramme sagittal* est la représentation graphique d'une relation d'un ensemble fini E vers un ensemble fini F au moyen d'arcs fléchés joignant chaque élément de E et le ou les éléments de F avec lesquels il est en relation (*Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse*). On peut donc comprendre l'image de Foucault comme un rapport d'aller-retour entre l'actualité et l'humain qui la considère : lui faire face, s'y immerger, se l'approprier, enfin agir en son sein.

Ce qui lie également les deux textes, dit Foucault, est le fait que la Révolution est précisément ce qui achève et continue le processus-même de l'*Aufklärung*. Selon Foucault, Kant a posé l'*Aufklärung* à la fois comme événement singulier inaugurant la modernité européenne, et comme processus permanent qui se manifeste dans l'histoire de la raison (c'est ainsi que Kant perçoit la Révolution comme autre chose que l'entreprise révolutionnaire elle-même).

L'actualité, selon Kant relu par Foucault, c'est donc tout le contraire de l'événementiel. C'est l'adoption d'un rapport second, distancié, « sagittal », à ce qui se passe, l'adoption d'une attitude discursive sur le monde qui nous entoure immédiatement (là réside selon Foucault la définition de la modernité).

L'actualité, termine Foucault, est ce que l'on pourrait appeler une « ontologie du présent » : une réflexion sur l'essence du présent et sa signification.

On le voit, l'actualité ne peut se penser que dans son rapport à l'histoire et dans son rapport au présent. Certains s'inquiètent même des dangers d'une actualité qui prend le pas sur le temps lui-même et qui devient toute-puissante au point de nous faire perdre la conscience du temps.

2.3. **Quand « actualité » devient « immédiateté »**

Dans son *Cours de médiologie générale*, Régis Debray dénonce la tyrannie de l'actualité qu'il assimile à l'immédiateté. Il sépare d'un côté, la culture de l'écrit avec la possibilité qu'elle offre de mettre en perspective, de prendre du recul et de l'autre, celle de la télévision, royaume de l'immédiateté et de l'émotion : « Le flux d'instant sans passé ni futur qui s'appelle l'actualité est pour notre psychisme source de plaisir, décharge, satisfaction hallucinatoire d'un désir latent d'ubiquité et de toute puissance ». L'histoire, au contraire, est dans le décalage, dans l'espace qui existe entre un événement et son enregistrement. Nous devenons ainsi selon lui les « otages du présent » car, parallèlement à la perte du besoin de resituer les choses par rapport au passé, nous perdons aussi le besoin d'anticiper par rapport à l'avenir. Nous vivons dans une dimension « déshistoricisée ». L'immédiateté par nature est infaillible puisqu'elle n'utilise pas le processus de construction historique qui suppose, lui, un travail d'accumulation d'archives servant de repères et de témoins à la successivité des événements.

De plus, selon lui, il existe une dérive des sociétés de l'information : le porteur d'information devient lui-même information. Le désir d'histoire est donc remplacé de plus en plus par « l'ambition de faire savoir ou de contrôler les centres de distribution et de mise en page ». Ce sont alors les contrôleurs des réseaux mondiaux de diffusion qui font l'histoire universelle.

Information et événement, dès lors, ne marchent plus de pair. L'information se dévalorise avec le temps alors que l'événement se valorise avec lui. Ce qui est durable dans le monde de l'information n'est pas valorisant.

L'actualité, en tant qu'information en temps réel, est donc le processus qui nous fait sortir de l'histoire. Elle est par nature détachée de l'idée de finalité et construit le monde comme un éternel retour des mêmes choses et non comme une ligne se dirigeant vers un but.

On le voit, la philosophie n'envisage l'actualité que dans son rapport à la temporalité. Soit parce qu'elle est l'aboutissement de quelque chose de continu, le point de fermeture d'un segment de temps, soit parce qu'elle est l'une des formes par lesquelles une époque tente de prendre conscience d'elle-même, soit enfin parce qu'elle se joue dans la distance ou la non-distance par rapport à l'événement. Dans tous les cas, elle est un outil précieux pour la pensée qui cisèle grâce à elle les contours de notre rapport au temps. C'est cette question de la temporalité, et son corollaire qu'est la complexité qui vont maintenant être explorées par le biais des sciences sociales, qui permettent d'avoir une approche cognitive de l'actualité.

3. Les apports de la sociologie, des sciences de l'information et de la communication

La réalité n'est fondamentalement pas un matériau propice à la création d'un discours médiatique. Pourtant, en passant par des phases d'élaboration, de médiatisation et de réception, l'actualité façonne notre perception de la réalité et en particulier les cadres les plus généraux de celle-ci : ceux de sa temporalité et de sa complexité.

3.1. Le problème de la temporalité

Dans le domaine de la réalité, la dimension temporelle s'apparente à un flux. Les événements qui s'y produisent revêtent des caractères de continuité, de ponctualité, de successivité, et de simultanéité. Ces caractères participent à la complexité du réel que les médias ont à charge de nous communiquer quotidiennement. L'actualité peut de ce point de vue se comprendre comme le langage permettant de réunir ces différentes temporalités dans un même discours.

3.1.1. Actualité et présent

Tant qu'elle s'inscrit dans le présent, l'actualité existe. C'est de lui qu'elle tire sa matière. En effet, elle est composée des événements qui sont contemporains du journaliste qui les énonce, du journal qui les publie et du lecteur qui les lit. De ce point de vue, il faut admettre que ce présent n'a pas de durée objective : l'actualité est donc une instance de présent réunissant dans une même temporalité des dimensions temporelles différentes. Selon Jean-François Tétu⁵⁰, c'est la durée de vie de son support qui la valide et non une quelconque référence à un temps issu du monde vécu. Dans cette optique, elle existe tant que la coexistence temporelle des informations présentes dans un même support d'information reste valide. Les temporalités intrinsèques à chacune des informations présentées se fondent sur une surface unique qui est celle du support. Tout dépend donc du cycle de vie de l'information lié au support. Dans un média « immédiat » comme la radio, l'actualité sera beaucoup plus éphémère que dans un média à rotation plus lente comme un quotidien. Ce statut paradoxal est lié au fait que le présent ne s'enchaîne pas avec d'autres temps, il se succède à lui-même sous la forme d'un autre présent, « contemporain à l'instance du discours »⁵¹. Ainsi la loi du journal (qu'il soit parlé, écrit ou télévisé) est de se abolir par le savoir qu'il apporte et de se reproduire d'un numéro à l'autre. Dans ce cycle, le rôle du récepteur est également primordial : il valide, par sa lecture ou son écoute, l'actualité du discours. En ce sens, l'actualité est aussi actuelle d'être notre actualité.

⁵⁰ TÉTU (J.-F.). « L'actualité ou l'impasse du temps ». P.719.

⁵¹ MOUILLAUD (M.) et TÉTU (J.-F.). *Le Journal quotidien*. Presses Universitaires de Lyon, 1994. P.25.

3.1.2. Futur et passé

Attachée au présent, l'actualité renvoie également au passé et au futur. En effet, tout événement qu'elle rapporte travaille dans deux sens opposés : vers l'avenir et vers le passé.

Tout d'abord parce que le présent est par essence insaisissable. Pour Guy Gauthier, la meilleure définition de l'actualité est celle que Lucien Febvre nous donne de l'Histoire : « ... tout ce qui étant à l'homme sert à l'homme, exprime l'homme, signifie la présence, l'activité, les goûts et les façons d'être de l'homme... »⁵². Y a-t-il actualité plus inaccessible que celle-là ? Le temps de l'appréhender et elle n'est déjà plus que du passé. Marc Augé, professeur à l'EHESS, souligne également ce rapport complexe : selon lui, nous ne pouvons « coller à l'événement », en être le contemporain absolu, c'est pourquoi nous essayons de lui trouver des origines, une histoire⁵³. À ce titre, le récit historique est aussi toujours animé par une actualité : Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu estiment que tout présent a un horizon, celui d'un passé vivant⁵⁴. La Révolution française par exemple n'a cessé de rester d'actualité et de se réécrire tant qu'elle restait un événement problématique pour la société. Dans *Penser la Révolution française*⁵⁵, François Furet a clairement mis en évidence ce lien organique.

Tournée vers le passé, l'actualité l'est également vers l'avenir. Selon Marc Augé, les sociétés ont horreur de l'inattendu et de l'inhabituel, qu'elles s'efforcent de rejeter ou maîtriser en les enfermant dans une histoire, un modèle dont ils ne sont finalement qu'un épisode⁵⁶. En cela, l'actualité renferme une tentative de mise en perspective dont la finalité regarde vers l'avenir : apprécier la portée des événements et imaginer l'histoire future. Selon Jean-François Tétu, pour le récepteur, le véritable but de l'actualité résiderait dans l'attente de ce qui va se passer⁵⁷. Par sa structure même, répétition en boucle de ce qui se passe, elle induit en tout état de cause des attitudes tournées vers l'anticipation.

⁵² GAUTHIER (G.). *L'Actualité, le journal et l'éducation : comment le journal nous enseigne l'Histoire*. Paris : Tema-éditions, 1974. P.27.

⁵³ AUGÉ (M.). « Les mots, l'image, l'événement », in *Figures de l'événement : médias et représentations du monde*. Paris : Éd. du Centre Georges Pompidou, 2000. P.11.

⁵⁴ MOUILLAUD (M.) et TÉTU (J.-F.), *Le Journal quotidien*.... P.30.

⁵⁵ FURET (F.). *Penser la Révolution française*. Paris : Gallimard, 1983. 259 p.

⁵⁶ AUGÉ (M.), « Les mots, l'image, l'événement », ... art. cit. p.13.

⁵⁷ TÉTU (J.-F.), « L'actualité ou l'impasse du temps »..., art. cit. p.721.

3.2. Le cadre comme outil de perception de la complexité

Les entretiens menés auprès des journalistes nous ont permis de comprendre que l'actualité, ce que Jean-Pierre Esquenazi définit comme étant notre monde commun tel qu'il est proclamé par les médias⁵⁸, est le fruit d'une construction. En effet, pour reprendre l'idée de Michel Deprost, du quotidien *Le Progrès*, sans les médias, notre connaissance du monde serait largement tributaire de récits d'expériences personnelles, non reproductibles, non intelligibles par tous en l'état. Le rôle du journaliste est donc de permettre à chacun d'appréhender cette complexité. Satisfaire à cette exigence implique l'emploi d'outils permettant la description de ces expériences uniques mais également le recours à un référentiel commun dont le but est de relier cette narration à notre perception de la réalité.

3.2.1. De l'expérience au discours

En tant que telle, et parce qu'elle participe d'une totalité qui par essence n'est pas saisissable, une expérience n'est pas propre à être relatée dans les médias. Sa médiatisation n'est rendue possible que par un processus de factualisation : un fragment de cette expérience réelle est, par le recours à un paradigme de description, transformée en fait, unité narrative qui permet le transport et le traitement de cette expérience. Pour cela, il est nécessaire de la séparer de son territoire et de sa profondeur temporelle, ainsi que d'en délimiter les frontières. Il s'agit de la faire rentrer dans un cadre. Ce cadrage du réel est, selon Bertrand Labasse, « la condition de toute perception »⁵⁹. Cette analyse se rattache notamment aux résultats des travaux d'Erving Goffman qui fut dans les premiers à lier notre approche de la réalité au concept de cadre⁶⁰. D'après ce sociologue américain, un cadre est un dispositif cognitif et pratique de l'expérience sociale qui nous permet de comprendre ce qui nous arrive et d'y prendre part. Un cadre se conçoit comme l'ensemble des opérations qui concourent à rendre une situation intelligible, c'est-à-dire interprétable. On peut également le définir comme étant ce

⁵⁸ ESQUENAZI (J.-P.). *L'écriture de l'actualité. Pour une sociologie du discours médiatique*. Presses Universitaires de Grenoble, 2002. P.6.

⁵⁹ LABASSE (B.). Quand le cadre fait le tableau : référentiels cognitifs et perception de l'actualité. *Les Cahiers du journalisme*, 2004, n°13, p.85.

⁶⁰ voir GOFFMAN (E.). *Les cadres de l'expérience*. Paris : Éditions de Minuit, 1991.

qui permet de répondre collectivement la même chose à la question « qu'est-ce qui se passe ici ? »⁶¹.

L'actualité s'écrit donc grâce à l'application de cadres dont la fonction est de définir ce dont on parle. Ce processus passe par une syntaxe spécifique : le *summary lead*, grille de six questions (quand ? où ? qui ? quoi ? comment ? pourquoi ?) que tout journaliste apprend à poser afin de factueliser tout événement. Pour résumer, la réalité, « qualité propre à des phénomènes que nous reconnaissons comme ayant une existence indépendante de notre propre volonté »⁶² s'exprime à travers des expériences qui cadrées deviennent des faits.

Ces faits passent ensuite par une seconde phase de recadrage médiatique avant de devenir des nouvelles publiées dans un journal ou transmises radiophoniquement. L'actualité est le produit de cadrages successifs depuis une expérience ancrée dans la réalité.

3.2.2. Référentiel et sens commun

Pour que l'universalité du message soit assurée, tout discours médiatique repose sur un cadrage défini par la nature même du média. Or ce média s'inscrit lui aussi dans un cadre bien réel : un territoire et une communauté qui l'habite. Ce territoire caractérisé physiquement et moralement induit un traitement des faits déterminé par les valeurs, les tensions ou les perspectives qui l'organisent. En fonction de cette organisation, les médias sélectionnent dans les faits ce qui leur paraît devoir être placé sous le regard de la communauté. Cette hiérarchisation des faits ou jugement sur la portée relative des événements permet de pallier l'impossibilité de prétendre à toute forme d'exhaustivité, de même que le recours aux « angles » permet de contourner la complexité de la réalité par l'adoption d'une optique spécifique.

Toutefois, ce cadre secondaire ne s'applique pas de soi, il suppose d'être lié à un système de références communes et génériques tant au média qu'à la communauté à laquelle il s'adresse. Aussi Jean-François Tétu nous rappelle-t-il que nous percevons le monde à partir de catégories de sens qui reposent sur des catégories

⁶¹ D'après JOSEPH (I.). *Erving Goffman et la microsociologie*. P.123.

⁶² BERGER (P.) et LUCKMAN (T.). *La construction sociale de la réalité*. P.7.

de forme socialement validées⁶³. Jean-Pierre Esquenazi appuie cette affirmation : le fait de parler d'une entreprise dans la rubrique « économie » d'un quotidien n'induit pas pour le lecteur le même sens que si on nous parle de cette entreprise dans une autre rubrique (« environnement », « social »,...) ⁶⁴. Contenus et forme puisent dans un référentiel constitué de paradigmes (socles communs de connaissances, suppositions et usages relatifs à un aspect du réel) qui aide à produire un consensus collectif sur l'interprétation des faits. Le système des cadres interagit donc à de multiples niveaux (perception de l'expérience, factualisation, traitement médiatique et réception).

Finalement, l'actualité se conçoit également comme une accumulation de nouvelles strictement contemporaines produites par l'application simultanée ou successive de cadres discursifs et référentiels.

4. L'actualité : synthèse et essai de définition

Ce détour théorique permet de dégager un certain nombre de conclusions :

- il permet tout d'abord de constater un certain flou définitionnel. L'actualité n'intéresse pas les encyclopédies et ne se laisse pas enfermer dans les pages du dictionnaire, dotée d'une rassurante définition fixée une fois pour toutes.
- toutefois, lexicographie, philosophie et sciences de l'information s'accordent à voir dans l'actualité des faits réels et présentement avérés, résultat d'un processus dynamique (la notion de temporalité est ici primordiale) : c'est là un premier niveau de définition. À un second niveau, l'actualité est aussi, par métonymie, le discours sur ces faits qui arrivent, ce qu'en disent les philosophes modernes dont c'est le rôle, et les journalistes dont c'est le métier. Ce n'est pas un hasard si l'émergence du mot actualité est liée au développement de la presse.
- l'actualité comme discours médiatique s'élabore par le biais d'un processus progressif de cadrages : la réalité s'exprime à travers des expériences, qui ensuite deviennent des faits.

⁶³ TÉTU (J.-F.). Introduction. in JAMMET (C.) et JANNET (A.-M.). *La mise en scène de l'information*. P.11.

⁶⁴ ESQUENAZI (J.-P.). *L'écriture de l'actualité...* P.51-53

Selon les règles et les nécessités liées à l'exercice de leur métier, les professionnels (journalistes, documentalistes et bibliothécaires) insistent plus ou moins sur l'un ou l'autre des aspects de cette définition.

Les journalistes envisagent l'actualité comme un état, une matière première qu'ils retravaillent pour la commercialiser ensuite. Très naturellement, ils considèrent avoir un rôle à jouer dans la société grâce au cadrage des événements.

Les documentalistes, qui se situent plus du côté de la mémoire, insistent sur le rapport au temps et au sujet .

Les bibliothécaires oscillent entre ces deux tendances et peinent à trouver le rôle qui leur revient. Leur définition de l'actualité tend parfois vers celle de l'outil (pour se définir, pour comprendre le monde, pour cerner notre rapport au temps), parfois elle tend vers celui d'un processus de sélection, qui s'apparente plus à un travail de cadrage. Enfin, de façon encore confuse, ils tirent la notion d'actualité vers l'analyse et donc vers le discours sur les faits.

Dans tous les cas, l'actualité est perçue comme un préalable à l'exercice de la citoyenneté.

Ce qui nous amène naturellement à nous interroger sur les finalités de l'actualité en bibliothèque, et sur le travail des bibliothécaires qui en découle.

Pourquoi parler d'actualité en bibliothèque ?

Nous avons fait le constat dans la première partie que l'actualité est une notion présente dans les bibliothèques, mais de manière variable et plus ou moins conceptualisée. En outre l'idée que l'actualité soit compatible avec les missions de la bibliothèque de lecture publique ne fait pas l'unanimité chez les professionnels. Par ailleurs, une recherche de définition dans des sources théoriques amène des réponses foisonnantes et disparates. Alors l'actuel est-il bien le temps des bibliothèques ? L'actualité a-t-elle sa place ? Et si oui, quelle(s) actualité(s) ?

Nous cherchons maintenant à dessiner un cadre de réflexion qui aide les bibliothécaires à se poser la question du sens. Si notre réflexion s'inspire d'une observation de l'existant, de ce qui se fait déjà dans certains établissements, nous voulons lier nos éléments de définition de l'actualité aux missions de la bibliothèque publique.

L'utilisateur est au centre de la réflexion : d'abord en tant que citoyen (ou futur citoyen : les lecteurs de moins de 18 ans constituant une part non négligeable des utilisateurs des bibliothèques publiques), mais aussi en tant qu'individu dont les intérêts privés peuvent rejoindre ceux de la collectivité.

1. L'actualité de la Cité : l'espace public, le citoyen et la bibliothèque

Une série d'articles parus récemment dans le BBF, dans le cadre du débat « Mais à quoi servent vraiment les bibliothèques municipales ? »⁶⁵, soulève la question de la place de la bibliothèque dans la collectivité dont elle relève : son rôle est-il d'aider les individus à s'intégrer dans la société, ou bien de leur permettre de s'opposer à l'idéologie qui sous-tend les rapports sociaux ? Ce débat nous renvoie à la participation des bibliothèques à l'espace public. Or la place de l'actualité en

⁶⁵ DAVID (B.). Le manège enchanté des bibliothèques. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, t. 49, n° 6, p. 86-97.

bibliothèque, si l'on parle de celle qui intéresse les individus en tant que citoyens relève tout à fait de ce questionnement.

1.1. L'espace public

Un détour théorique par *L'Espace Public* de Jürgen Habermas, certes extrêmement simplifié au regard de la réflexion du philosophe et des développements auxquels elle a donné lieu, fournit des éléments pour penser la place de l'actualité en bibliothèque.

Comparant l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne, Habermas rappelle l'évolution des structures économiques à partir du XVI^e siècle et son corollaire, la constitution d'une classe sociale nouvelle, la bourgeoisie. Les cafés en Grande-Bretagne, les salons en France sont les lieux de sociabilité de cette nouvelle classe, où l'on échange des idées sur la création littéraire du moment. L'accroissement du volume des échanges économiques, la multiplication des salons et le développement de la presse qui prolonge et stimule les débats qui s'y tiennent entraînent alors la naissance de ce que Habermas nomme une sphère publique bourgeoise : des personnes privées rassemblées en un même lieu, qui font usage de la raison pour débattre d'idées. D'abord cantonnés à des sujets littéraires, les débats d'idées investissent le domaine politique. Les tentatives d'encadrement étatique de l'économie amènent la bourgeoisie commerçante à se constituer en classe critique vis-à-vis du pouvoir politique, dans le but de défendre ses intérêts. Or les intérêts liés à la multiplication des échanges concernent finalement une frange très importante de la population.

Se développe une revendication de la publicité comme principe régissant l'exercice du pouvoir, c'est-à-dire d'une part des lois clairement énoncées et connues de tous, d'autre part un droit de regard critique par la bourgeoisie de l'action de l'État. La sphère publique bourgeoise politisée se veut un intermédiaire entre le pouvoir et la société, un espace de critique de l'exercice du pouvoir, une sphère de confrontation publique des idées.

À ce moment, Habermas nous renvoie à la pensée de Kant, qui théorise la sphère publique bourgeoise dans le concept d'*Öffentlichkeit*. Selon Kant, la publicité garantit l'unité de la politique et de la morale. Elle est aussi, ainsi qu'il l'énonce

dans le texte *Was ist Aufklärung ?*, le moyen pour l'individu de quitter l'état de minorité. L'usage public de la raison sur des questions qui touchent la *res publica* transforme un public d'individus en public de citoyens.

La construction de la citoyenneté passe par la prise de parole sur des sujets qui intéressent la collectivité. Chez Hannah Arendt, on trouve l'idée que l'actualité, en tant que mise en actes (qui s'oppose ici, fidèle à l'héritage aristotélicien, à « ce qui est en puissance »), est engendrée avant tout par la parole. Dans sa réflexion sur l'héritage que nous ont laissé les Grecs sur l'exercice de la citoyenneté, Arendt rappelle que c'est la puissance des mots qui entraîne l'action. Ceci se fait de deux manières différentes. D'une part, à travers la narration des faits et gestes des grands hommes que la cité se donne comme modèles (et l'on retrouve ici la racine du mot « actes » synonyme d'enregistrement, de consignation des faits), d'autre part, par le pouvoir de persuasion des rhéteurs, qui est le véritable moyen d'action en politique.

La réflexion d'Habermas, elle aussi, met en lumière le rôle essentiel de l'usage public de la raison, et donc de l'existence d'un espace public, d'une part dans le fonctionnement d'un État de droit, d'autre part dans la qualification des individus participant à cet État. La nature de l'espace public est double, il est à la fois ensemble d'institutions et de principes de fonctionnement, et processus. Il n'est ni figé, ni concentré en un lieu unique et clairement identifiable.

Les faiblesses et points contestables de *L'Espace Public* ont été maintes fois relevés, et l'auteur lui-même en a admis certains en préface à la réédition de 1990. Mais ce qui nous intéresse chez Habermas, c'est que sa réflexion fournit « un véritable programme d'investigation, le plan d'un énorme chantier de fouilles »⁶⁶. Il nous incite à appréhender l'espace public en tant que processus, la citoyenneté en tant que construction résultant au niveau d'un individu d'une multitude de facteurs. Sa lecture de l'espace public porte de nombreuses possibilités, qui peuvent intéresser les bibliothèques.

⁶⁶ NEVEU (E.). Les sciences sociales face à l'Espace public, les sciences sociales dans l'Espace public, in PAILLIART (I.). *L'espace public et l'emprise de la communication*. P. 49.

1.2. Dysfonctionnements de l'espace public

1.2.1. Transformation des médias

Les critiques du fonctionnement des médias sont nombreuses. Nous voudrions ici rendre compte de celles qui mettent en doute leur capacité à faire vivre l'espace public.

Le rôle des médias est indissociable du fonctionnement de l'espace public. Habermas rappelle que l'essor de la presse est pour partie lié au besoin d'informations régulières et sûres de la part des individus prenant part aux échanges économiques. Par ailleurs, le déclin des salons a conféré à la presse le rôle principal dans l'existence et la dynamique d'un espace public bourgeois.

La presse tient un double rôle de médiateur et de stimulant des discussions publiques. Procurant une visibilité aux débats, elle suscite sentiment d'adhésion ou au contraire contestation. Or, c'est là le but que devrait précisément se donner le journalisme, selon Bill Kovach et Tom Rosenstiel. Dans *The elements of journalism*, un chapitre consacré au journalisme comme espace de création d'un forum public explique comment le journalisme devrait être un acteur de la démocratie. Le but du journalisme devrait être d'alerter le public sur les questions importantes de façon à encourager le jugement. Selon eux en effet, cette fonction de forum public trouve son origine sur les places de marché grecques. Cela correspond au sixième principe concernant les devoirs de la presse : « Journalism must provide a forum for public criticism and comment »⁶⁷. Le forum devrait fonctionner en suivant plusieurs étapes :

- 1- les journalistes font réagir les citoyens en donnant des informations et en soulevant des problèmes
- 2- le public réagit aux informations données
- 3- la voix du public se répand dans la communauté (par le biais d'émission interactives de radio, par les « talk-shows », par les opinions personnelles exprimées dans les pages des lecteurs, ...)

⁶⁷ KOVACH (B.) et ROSENSTIEL (T.). *The elements of journalism. What newspeople should know and the public should expect*. New York : Three River Press, 2001, p.134.

- 4- la voix du public est entendue par ceux qui ont le pouvoir : ils essaient de comprendre la nature de l'opinion publique qui se développe autour d'un sujet

Habermas déplore cependant l'évolution des médias à partir du moment où la liberté d'opinion a été reconnue par l'État : n'ayant plus à se battre pour exister d'un point de vue idéologique, la presse est entrée dans une logique commerciale qui a pris le dessus dès le XIX^e siècle, mais encore plus avec l'apparition des médias audiovisuels au XX^e siècle, dont les besoins en capitaux sont énormes. On se trouve aujourd'hui dans une situation où les *mass media* ont acquis une efficacité et une portée très grandes, mais ont en même temps été récupérés par la sphère des échanges, dont la vocation est le profit. Mis au service d'intérêts privés, ils sont passés du rôle de stimulant du raisonnement à celui de conditionneur du raisonnement.

Par ailleurs, si l'on reprend la critique développée par Kovach et Rosenstiel, les médias ont un penchant pour la polarisation : une façon de répandre l'information extrêmement simplifiée, variant d'un extrême à l'autre sans modulation, ce qui a pour effet d'aliéner toute une partie du public qui ne se reconnaît pas dans les débats⁶⁸.

Selon Habermas, à cette perversion de l'espace public par la transformation des médias s'en est ajoutée une autre : l'utilisation généralisée, dans la seconde moitié du XX^e siècle, de techniques publicitaires appliquées à la dimension politique de la sphère publique, ce que Habermas nomme les relations publiques. Les relations publiques se distinguent de la publicité commerciale en ce qu'elles ont pour objectif, non de vendre tel ou tel produit, mais de façonner l'opinion publique, en masquant le fait qu'elles représentent des intérêts privés. Elles aboutissent à fabriquer un consensus qui n'a que peu de rapport avec le résultat d'un processus d'*Aufklärung* réciproque.

Bertrand Labasse, qui juge le système médiatique « désemparé »⁶⁹, développe une critique similaire. Citant en exemple la campagne qui a précédé et accompagné la

⁶⁸ KOVACH (B.) et ROSENSTIEL (T.), *The elements of journalism...* . P. 24.

⁶⁹ LABASSE (B.). *Une dynamique de l'insignifiance. Les médias, les citoyens et la chose publique dans la «société de l'information»*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2001. P. 119.

mise en place de l'Euro, (celle-ci ne répondait qu'à des questions extrêmement concrètes, faisant l'impasse sur le sens de l'instauration d'une monnaie unique) il déplore une tendance générale à rechercher l'efficacité, le rendement communicationnel des messages, au détriment du sens. Le problème est résumé par ces propos du président d'un groupe publicitaire : « Les professionnels de la communication publicitaire sont désormais au service des hommes politiques et leur font partager leur sensibilité du consommateur et du citoyen »⁷⁰.

Cette crainte d'une communication qui prend le pas sur l'information est reprise chez des professionnels de l'information comme Florence Aubenas et Miguel Benasayag. Alors que la finalité de l'information est de rendre compte de la réalité, celle de la communication est de construire une vision du monde, une *Weltanschauung*. La représentation de la réalité qui se fait jour via la communication a pour conséquence de normaliser tous les événements, les inscrire dans un cadre familier, les enrober dans un commentaire qui rassure. Loin de stimuler l'esprit critique, d'encourager le débat, elle anesthésie. Le résultat, selon les auteurs, est que : « Chacun regarde le monde et sa propre vie comme une représentation à laquelle il est de plus en plus extérieur »⁷¹. Et cette représentation, remarque Laurent Gervereau⁷², est essentiellement occidentale : ce sont des agences de presse occidentales qui décident si tel événement sera couvert ou non, et c'est ainsi qu'aucun reportage d'origine locale, lorsque seuls les médias locaux ont pu saisir des images, n'est jamais diffusé, sauf s'il s'agit d'une catastrophe naturelle ou d'une guerre.

Le consensus qui en résulte est tout à fait le contraire de l'espace public idéalisé par Habermas, où la prise de parole, la confrontation publique des opinions, jouent un rôle considérable tant dans la construction du citoyen que dans le fonctionnement des institutions.

Or, comme l'écrivent Aubenas et Benasayag⁷³, il est communément admis que les journalistes ont, sinon le monopole, du moins la maîtrise du processus

⁷⁰ LABASSE (B.). *Une dynamique de l'insignifiance...* . P.161.

⁷¹ AUBENAS (F.) et BENASAYAG (M.). *La fabrication de l'information : les journalistes et l'idéologie de la communication*. Paris : Éditions La Découverte, 1999. P. 76.

⁷² GERVEREAU (L.). *Inventer l'actualité. La construction imaginaire du monde par les médias occidentaux*. Paris : Éditions de la Découverte, 2004. P.61.

⁷³ AUBENAS (F.) et BENASAYAG (M.). P.64.

informationnel. D'ailleurs, si la presse et l'audiovisuel ne sont certes pas l'unique voie de diffusion de l'information, ils n'en occupent pas moins une position dominante, ainsi que le fait remarquer Bertrand Labasse, qui ajoute que, de surcroît, l'activité journalistique « peut être étudiée comme le prototype fondamental pour toutes les autres formes qui pourraient prétendre occuper dans l'avenir une position équivalente »⁷⁴.

Là encore, nous ne prétendons pas dresser un panorama de la critique contemporaine des médias, mais simplement formuler l'hypothèse suivante : si les médias sont incontournables pour l'existence d'un espace public, n'est-il pas dangereux de croire qu'ils peuvent à eux seuls en assurer le fonctionnement ?

Il y a de la place pour d'autres acteurs, et nous émettons l'hypothèse selon laquelle les bibliothèques de lecture publique peuvent légitimement en faire partie, via leur traitement de l'actualité.

1.2.2. Déficit de transmission réelle de l'actualité commune

Parallèlement aux dysfonctionnements pointés dans les médias, principaux canaux de transmission de l'information, Bertrand Labasse⁷⁵ attire notre attention sur une autre composante de l'espace public, aussi cruciale que négligée : l'existence d'une information commune, réellement transmise. Mettre à disposition de l'information est une chose, et cela est fait aujourd'hui dans des quantités inédites ; en revanche, se prononcer sur l'assimilation réelle des connaissances et informations par les individus soulève plus de problèmes. On dispose de nombreuses données sur « l'explosion de l'information », mais la nature des informations transmises, leur réception, intégration ou rejet par les individus restent inconnues. Or la diffusion dans la société des informations est un fondement du fonctionnement d'une démocratie, où le citoyen est supposé pouvoir se prononcer sur les affaires de la Cité.

Outre le fait qu'il est difficile de savoir ce qui est réellement intégré par les individus, Bertrand Labasse se demande si la notion même d'actualité commune

⁷⁴ LABASSE (B.). P. 119.

⁷⁵ LABASSE (B.). P. 35 et suivantes.

intéresse encore quelqu'un⁷⁶ : l'apparition de nouveaux médias, et en particulier Internet, est ressentie par de nombreux auteurs comme porteuse d'un risque de morcellement de la sphère publique. En effet, les outils électroniques permettent de produire et recevoir de l'information sur mesure, en choisissant certains thèmes et en en rejetant d'autres. Or une telle évolution va à l'encontre de l'idée d'espace informatif commun. Selon Bertrand Labasse, les nouveaux médias ne sont pas les éléments déclencheurs de ces changements, qui procèdent d'une tendance beaucoup plus ancienne : celle de la division et de la spécialisation des savoirs, des loisirs, et partant, des publications associées. Ainsi, sur les vingt dernières années, la presse magazine grand public dite de loisirs a connu une croissance (en terme de nombre de titres) de 133 %, tandis que sa diffusion n'augmente pas dans les mêmes proportions : ces données indiquent une dispersion du lectorat sur des titres plus spécialisés. Dans le même temps, les journaux d'information générale ont connu une érosion de leurs ventes. On dispose d'indicateurs qui font état d'une tendance à la fragmentation générale des centres d'intérêt, laquelle trouve un écho dans l'information. Les nouveaux médias sont tout à fait en mesure d'amplifier cette dispersion, et donc de concourir à une dislocation de l'espace informatif commun.

Cette perte du sens commun est problématique dans une démocratie : « La dimension politique, censée être celle où s'exercent les choix collectifs, pose toujours comme allant de soi la dimension cognitive, celle où les éléments de ces choix prennent, ou non, sens pour les citoyens »⁷⁷.

Il ne peut y avoir de lien social entre des individus, et encore moins de choix fondé rationnellement, si les individus n'entretiennent pas un cadre de référence commun.

Au vu de ce qui précède, il semble que l'existence d'un espace informatif commun et, partant, d'une actualité commune, soit mise à mal. Les logiques contradictoires qui traversent les médias (rentabilité, logique de communication), la tendance générale à une fragmentation des savoirs et des centres d'intérêt, sont autant de remises en cause de l'existence d'un espace public. On objectera que celui-ci n'est

⁷⁶ LABASSE (B.). P. 77 et suivantes.

⁷⁷ LABASSE (B.). P. 95.

pas strictement cantonné à la sphère médiatique, qu'il existe d'autres formes de manifestations de l'existence d'une conscience citoyenne chez les individus et d'un intérêt porté à des questions qui dépassent la sphère privée. Néanmoins, pour nous, l'intérêt n'est pas d'appréhender la complexité des formes que peut revêtir l'espace public, mais de repérer les limites de son fonctionnement, et de situer le rôle de la bibliothèque de lecture publique.

2. La bibliothèque comme média ou comment parler d'actualité en bibliothèque ?

La présence de l'actualité dans la problématique de l'espace public nous amène dans cette partie à déterminer le rôle que la bibliothèque joue dans son fonctionnement. Ce rôle s'exprime notamment dans le cadre de missions définies au sein des différents textes de portée politique qui encadrent la profession. En y regardant de plus près, nous constatons que l'actualité, telle que nous l'avons étudiée ici, apparaît comme la notion centrale qui, finalement, justifie et structure le rôle de la bibliothèque au sein de la société.

2.1. L'actualité comme notion structurante du rôle des bibliothèques

Prendre en compte les intérêts et les pratiques des usagers, s'insérer dans un espace public, offrir des collections représentatives de la société contemporaine (territoire, communauté, mémoire, imaginaire) ont en commun de dépendre d'une même notion : l'actualité. Il s'agit à présent de voir dans quel cadre et sous quelles formes l'actualité intervient comme facteur structurant du rôle des bibliothèques au sein de l'espace public.

2.1.1. Dans quel cadre ?

La *Charte des Bibliothèques* nous dit, à l'art. 3 : « La bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance

intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société »⁷⁸. Quoique vaguement, le lien entre bibliothèque et espace public est ici mis en avant : la bibliothèque serait nécessaire à l'exercice de la démocratie en ce qu'elle permet l'indépendance intellectuelle de chaque individu. Or, si dans la *Charte des Bibliothèques*, cette indépendance intellectuelle est procurée par l'ensemble du fonds de la bibliothèque, dans le cas particulier des salles d'actualité, elle prend une importance toute particulière. L'actualité, les débats contemporains qui intéressent la société, façonnent le positionnement par rapport à la Cité. Ils jouent un rôle considérable lors des élections, et plus généralement sont la base sur laquelle l'individu se construit comme citoyen. De par ses missions, la bibliothèque assume un rôle important dans cette problématique : à savoir, prendre en compte la nécessité de transmettre réellement l'actualité commune, et par là parer à la fragmentation, en étant l'espace de l'information commune. Ainsi, une salle d'actualité peut trouver une autre raison d'être que la simple mise à disposition passive de journaux sur des présentoirs.

Cela dit, il nous paraît réducteur de cantonner l'actualité légitime en bibliothèque à cette information « noble », cette information généraliste qui se rattache aux grands débats contemporains. Si cette fonction des salles d'actualité est très importante, elle ne doit pas, nous semble-t-il, conduire à faire l'impasse sur d'autres possibilités d'exploitation du concept d'actualité que la place particulière des bibliothèques de lecture publique permet. Comme le proclame le *Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique*, « la bibliothèque publique est, par excellence, le centre d'information local, où l'utilisateur peut trouver facilement toutes sortes de connaissances et d'informations »⁷⁹. Ici, le critère mis en avant est la dimension pratique, l'idée d'une facilité. On évacue la formation du sens critique. Si cette fonction est séduisante, il est néanmoins nécessaire d'en tracer les limites.

La bibliothèque de lecture publique est une composante de l'espace public au sens d'un lieu propice à la formation du jugement, du sens critique par rapport aux

⁷⁸ Conseil Supérieur des Bibliothèques. *Charte des bibliothèques*, 1991. [Ressource électronique]. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/autres-sites/csb/csb-char.html> (consulté le 11/06/05).

⁷⁹ *Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique* (1994). [Ressource électronique]. Disponible sur : <http://www.adbdp.asso.fr/outils/droit/manifeste.htm> (consulté le 07/06/05).

affaires publiques. Elle est aussi, par ses statuts et sa réalité physique, un élément de la vie locale. Prendre en compte cette dimension nous amène à nous interroger sur les limites de l'actualité pertinente en bibliothèque : n'est-ce pas alors aussi l'actualité qui intéresse le citoyen de cette collectivité en particulier, la vie locale en somme ? C'est aussi l'actualité qui intéresse l'individu appartenant à la collectivité, pas forcément en tant que citoyen, mais en tant que personne dont les intérêts privés rejoignent ceux de la collectivité (au sens où s'il en dispose facilement, cela est profitable à toute la collectivité). Une situation vécue à un niveau individuel par un grand nombre de personnes peut en effet avoir des répercussions sur l'ensemble de la société : le chômage en est un exemple évident.

2.1.2. Sous quelles formes ?

En regard des missions définies ci-dessus et engageant activement la bibliothèque dans l'espace public, il convient de déterminer comment la bibliothèque assume pleinement sa fonction face à l'actualité. Amener les publics à s'intéresser aux débats contemporains, ainsi qu'aux affaires de la collectivité, favoriser l'exercice de la citoyenneté par la prise de parole, favoriser l'apprentissage critique des voies de propagation de l'information forment, à notre sens, les principales perspectives de cette action.

2.1.2.1. *(R)Eveiller l'intérêt des usagers pour les débats contemporains*

Le *Code de déontologie du bibliothécaire* explique, paragraphe 2, que la bibliothèque doit « offrir aux usagers l'ensemble des documents nécessaire à la compréhension des débats publics, de l'actualité, des grandes questions historiques et philosophiques »⁸⁰. Plus qu'offrir, il nous semble que la bibliothèque doit aller plus loin et se donner pour objectif de susciter l'intérêt des individus pour ces débats publics. Le problème central semble en effet provenir du désintérêt face à cette actualité, concurrencée par d'autres types d'information. Une présentation de thématiques choisies, différente de celle proposée par les journaux, complétée éventuellement par une mise en perspective, relève de ce type de démarche.

⁸⁰ Association des Bibliothécaires Français. *Code de déontologie du bibliothécaire*. [Ressource électronique] <http://www.abf.asso.fr/IMG/pdf/codedeonto.pdf> (consulté le 14/06/2005).

Naturellement, on se heurte ici aux difficultés soulevées plus haut : celle d'évaluer ce qui est réellement reçu par les usagers.

2.1.2.2. *L'actualité locale et sociale : la bibliothèque dans la Ville*

Ce positionnement de la bibliothèque trouve un écho dans les notions de lutte contre les exclusions ou d'intégration sociale. Nous préférons cependant conserver une définition plus ouverte : offrir des connaissances actualisées, qui intéressent les usagers en tant que personnes privées, donc servent des intérêts privés, mais bénéficient aussi à l'ensemble de la collectivité.

Il s'agit ici, dans une optique d'insertion de l'offre de la bibliothèque dans un environnement social identifié, de valoriser l'actualité directement proche de la collectivité. Sans avoir la prétention de faire le tour complet de la question, nous voulons ici donner les principaux axes autour desquels s'articule ce type de positionnement :

- L'information institutionnelle : offrir une information à jour sur l'environnement institutionnel immédiat des usagers, via par exemple la mise à disposition de leurs dernières brochures d'information. Ou encore, pour aller plus loin, aider l'utilisateur à préparer certaines démarches, en particulier en l'assistant dans la manipulation de documentation juridique.
- L'information professionnelle : la mise à disposition de l'actualité du marché de l'emploi, des métiers, des formations, de la formation continue, des éléments de compréhension du marché du travail... présentent un intérêt à la fois pour l'utilisateur en tant qu'individu, et pour la collectivité
- L'actualité culturelle : l'actualité culturelle du territoire desservi par la bibliothèque, qu'il s'agisse ou pas de manifestations l'impliquant directement, peut aussi être mise en valeur dans l'établissement. C'est d'ailleurs très fréquemment le cas.

2.1.2.3. *(S') éduquer aux médias*

La place prépondérante des médias, et en particulier de la presse écrite, en salle d'actualité, ne doit pas pour autant amener la bibliothèque à reproduire leurs travers : or une simple mise à disposition de la presse ne revient-elle pas à

renforcer à la fois la normalisation de tout événement (critique explicitée plus haut, émise par Aubenas et Benasayag), ainsi que la vision occidentalocentrée du monde ?

*Le Baromètre Européens des Médias*⁸¹ pourrait dans cette optique constituer une piste de réflexion intéressante pour les bibliothécaires : il s'agit d'une enquête lancée en 2003, dans 5 pays européens et 2 pays extra-européens, qui se concentre sur les contenus des journaux télévisés et titres de presse. Les données collectées par pays sont compilées et analysées, et peuvent servir de matériau de départ pour une recherche sur un thème. Concernant les bibliothèques, de telles données pourraient aider le bibliothécaire à prendre du recul sur les pratiques médiatiques. Par ailleurs, on peut aussi imaginer qu'elle se donne pour mission d'amener ses usagers (on pense en particulier aux plus jeunes) à se distancier des médias, à porter sur leur production un regard critique.

2.1.2.4. *Provoquer et animer le débat*

La bibliothèque peut encourager le développement de dispositions citoyennes en organisant et animant des rencontres, des conférences-débats, autour de thèmes choisis par elle.

On a vu l'importance que revêt chez Habermas la prise de parole, la confrontation des raisonnements, dans la construction de la citoyenneté. Informer, mettre à disposition, ne suffit pas à provoquer des modifications de comportement chez les individus. Cet aspect du travail du bibliothécaire est le prolongement logique des trois points précédents.

2.2. Vers la reconnaissance d'un modèle médiatique ?

Nous venons de voir que l'actualité, loin d'être une simple caractéristique applicable à une collection ou à un ouvrage, est véritablement une notion qui justifie et structure le rôle que joue la bibliothèque au sein de l'espace public. Autour de cette notion structurante, la bibliothèque interagit avec son environnement. Cette interaction s'exprime largement à travers des actions de médiation et inscrit la bibliothèque dans un modèle opératoire de type médiatique.

En effet, l'une des évolutions les plus marquantes du métier de bibliothécaire reste, sans doute, le passage d'une position de « gardien des collections » à une position de « médiateur des collections ». Cette évolution a ainsi permis à Catherine Pouyet, directrice de la Bibliothèque Municipale de Grenoble, d'affirmer récemment que « le bibliothécaire est de plus en plus reconnu comme médiateur, passeur, en charge de la transmission [...] du savoir ou de l'information, comme relais, particulièrement attentif à l'évolution du corps social »⁸². Interface entre des stocks d'information sélectionnée et les usagers, le bibliothécaire-médiateur apparaît donc comme une figure aujourd'hui rendue nécessaire dans le contexte de l'« infobésité ». Comme nous l'avons vu précédemment, conjointement à son rôle de sélection vient s'ajouter un rôle actif que Sophie Gonzales, de la BMVR de Rennes-Métropole, définit comme « créer de l'appétit » : rendre intéressantes des informations jugées capitales pour la communauté.

La bibliothèque, « lieu des liens »⁸³, lieu de cette activité de médiation, peut donc apparaître comme un média. C'est l'idée défendue par Claire Stra de la BPI : quand son rôle est de digérer le surdimensionnement de l'information, de la mettre en forme pour qu'elle soit plus lisible, la bibliothèque agit bel et bien comme un média.

Toujours est-il qu'il est difficile de comparer la bibliothèque aux autres médias. D'après Jean-Michel Salaün⁸⁴, son activité médiatrice se déploie à la suite de celle émanant des autres médias et distinctement de celle-ci. De plus, les rapports que cette activité entretient avec le temps, l'objet médiatisé, sa reproduction, le droit qui régissent sa propriété et les modalités marchandes de sa transmission diffèrent largement de ceux qui caractérisent les médias d'édition, dont les productions commercialisées (livres, périodiques,...) constituent l'essentiel de l'offre des bibliothèques aux usagers.

⁸¹ Site Internet : http://www.imageduc.net/ba_pres/ba_pres_quis_las (consulté le 11/06/2005).

⁸² POUYET (C.). *Territoire du métier : anciennes et nouvelles frontières. Un métier introuvable*. [Ressource électronique]. Disponible sur : <http://www.abf.asso.fr/IMG/pdf/POUYET.pdf> (consulté le 05/06/05).

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ SALAÜN (J.-M.). Les sciences de l'information en question. Le point de vue du lecteur. *Réseaux*, 1993, n°58, p.11-25. [Ressource électronique]. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/autres-sites/reseaux-cent/58/01-salau.pdf> (Consulté le 11/06/2005).

De fait, ne pourrait-on pas être amené à caractériser les bibliothèques, de par leur position et les pratiques qui s'y expriment, comme étant, plus que des médias, plutôt des « mégamédias » et des « métamédias »⁸⁵ ?

2.2.1. Un « mégamédia »

Ce concept tient à décrire la bibliothèque comme média réunissant et présentant d'autres médias. Il se décline sous l'aspect de la collection vue en tant que contenant de contenus et dans l'optique d'opérations de médiation portant sur des produits médiatiques.

À travers ses collections, la bibliothèque réunit aujourd'hui dans un ensemble structuré les différents types de productions médiatiques : depuis les quotidiens jusqu'aux films en DVD, sans oublier le livre. Si les bibliothèques ont, dans un premier temps su élargir leur offre en multipliant les supports (offre multimédia), elles comptent aujourd'hui dépasser cette logique pour porter en elles une réelle capacité d'intégration des médias, non en fonction des supports mais bel et bien des contenus. De cette accumulation ressort que les bibliothèques sont le siège d'opérations de médiation portant sur des médias qui en fin de compte gardent leurs propres caractéristiques de transmission intactes.

D'autre part, la bibliothèque crée un espace d'interrelation entre les médias qu'elle met à disposition. La plus-value qu'elle apporte face aux produits médiatiques dans des espaces de commercialisation consiste en l'action de médiation réalisée par le bibliothécaire. Cette action, qui prend d'abord place dans le processus de sélection et d'acquisition puis dans la mise à disposition, tend à valoriser la complémentarité des médias, nécessaire à produire les conditions d'une production de sens opératoire pour l'utilisateur : valider une information, la mettre en perspective, l'approfondir. Assurer cette complémentarité, qui permet de corriger la convergence des vecteurs d'information (information standardisée, approches stéréotypées) par la diversité des sources, reste à l'heure actuelle le seul moyen à opposer aux dérives auxquelles sont soumis les médias d'information aujourd'hui.

⁸⁵ Nous sommes redevables de ce concept à MM. Labasse et Lafon. Nous les remercions ici.

2.2.2. Un « métamédia »

Lieu de regroupement de médias multiples et divers, la bibliothèque ne peut non plus se réduire à un simple espace de mise à disposition. Dès lors qu'elle offre ou exploite un ensemble structuré d'informations décrivant les médias qu'elle met à disposition des usagers, elle devient un « métamédia ».

Dans les faits, réunir des informations descriptives (métadonnées) est une fonction que toutes les bibliothèques assurent déjà. Les catalogues de bibliothèques réunissent ainsi de nombreuses métadonnées techniques (bibliothéconomiques) dans la perspective d'un usage de gestion des collections par les professionnels. Les notices de périodiques permettent, par exemple, de procéder à des opérations de bulletinage ou d'exemplarisation. D'autres métadonnées visant à décrire les contenus s'y ajoutent éventuellement (indexation, dépouillement d'articles).

Pour autant, le recueil de telles informations ne suffisent pas à faire de la bibliothèque une source reconnue et organisée d'informations sur les médias. Aucune métadonnée de type bibliothéconomique ne nous renseigne ainsi sur la nature et les caractéristiques du média concerné et aucune notice de périodique ne répond finalement à la question « qu'est-ce qu'un quotidien ? ».

Pour apporter une réponse valable à ce problème (réunir des informations sur les médias présents dans l'offre de la bibliothèque), il convient de se pencher sur le gisement d'informations non structurées et non exploitées que représentent les contenus des collections : les ouvrages théoriques, critiques ou proposant des connaissances opératoires sur le livre, l'écriture, la presse, les médias, la lecture peuvent remplir cette fonction, à condition toutefois de bien identifier cette finalité au sein de la bibliothèque. Si l'on peut penser qu'en effet, ces contenus y sont bien représentés, encore faut-il formaliser les modalités de leur exploitation.

Dans cette optique, la bibliothèque poursuit deux objectifs. Premièrement, offrir aux usagers la possibilité de mieux connaître les mécanismes de leurs sources d'information, condition reconnue nécessaire, tant par les bibliothécaires que par les journalistes, pour assurer une bonne formation aux médias. Deuxièmement, offrir aux professionnels le fonds scientifique indispensable à l'émergence de compétences opératoires pour la transmission de l'actualité par le biais des médias.

Enfin, le développement de tels outils de description et d'analyse, propre à ces objectifs « métamédiatiques », doit également favoriser l'émergence d'une prise de conscience de la bibliothèque comme média et de la nécessité de procéder à l'analyse puis l'évaluation du dispositif médiatique à l'œuvre au sein de toute bibliothèque. En préalable à toute évaluation des contenus offerts au public, cette démarche, visant à analyser ce qui dans les modalités de mise à disposition concourt à imprimer du sens à l'action de médiation, indépendamment des médias en eux-mêmes, nous semble être également nécessaire. Quelques pistes de travail et de réflexion concernant cette perspective seront livrées dans la dernière partie de ce mémoire.

Les concepts de « mégamédia » et de « métamédia » sont pour nous des tentatives d'éclairage sur le rôle que jouent les bibliothèques et les bibliothécaires dans la construction de l'actualité : si l'actualité est souvent considérée comme le seul résultat d'une action des médias, il convient toutefois de reconnaître que par ses missions et ses modes d'organisation, la bibliothèque s'apparente bien à un média. Pour autant, la place qu'elle peut être amenée à occuper diffère sensiblement de celle des grands médias d'information que sont la presse, la radio ou la télévision : face à l'expansion exponentielle de l'information, elles peuvent représenter une nouvelle classe de médias intermédiaires, entre les sources et les publics, et développer des capacités de tri et d'orientation de l'information répondant aux besoins et exigences personnels des usagers.

3. Pour commencer...

Face à l'étendue et à la complexité du problème qui nous était soumis, notre ambition ne pouvait être de prétendre à l'élaboration d'une réponse exhaustive. Forcément incomplète, notre étude représente un premier travail de délimitation du terrain. Nous espérons pourtant que d'autres études prendront le relais et apporteront de nouvelles perspectives à cette question. C'est dans cette optique que nous proposons, pour clore notre recherche, quelques pistes de réflexion et

d'action, propres à élargir, à préciser les contours du terrain sur lequel nous nous sommes aventurés ou à susciter des mises en pratiques au sein des établissements.

3.1. Pistes de réflexion

3.1.1. Le livre et l'actualité : point de vue des éditeurs

Si le rôle qu'ils jouent dans la notion d'actualité peut sembler moins flagrant que celui des journalistes, les éditeurs ne sont pourtant pas à exclure de cette réflexion. En effet, il est fréquent qu'une production littéraire (ou son auteur) fasse l'actualité dans les médias, la suscite, la prolonge ou encore l'approfondisse. Il n'est d'ailleurs pas inutile de rappeler l'intérêt de ce point de vue pour les bibliothèques : leurs collections sont essentiellement constituées de livres qui composent une vision actuelle du monde et de la société. L'actualité littéraire est également un domaine avec lequel les bibliothécaires sont familiers. Certains, nous l'avons vu, essaient de mettre en avant une catégorie d'ouvrages définis comme étant des livres d'actualité.

Dans ce contexte, le point de vue des éditeurs sur cette notion nous semble donc, en liaison avec les préoccupations des bibliothécaires, être une piste à suivre lors d'une future recherche. Ce point de vue était, pour la présente étude, l'un des axes de recherche retenu. Malheureusement, il nous a été, en raison de contraintes de temps, impossible de le développer. Peu d'éditeurs ont répondu à nos sollicitations. François Gèze, président directeur général des Éditions La Découverte, ainsi que Marianne Joly des Éditions Le Pommier ont bien voulu répondre succinctement à nos questions. De ces entretiens, nous pouvons retenir les idées suivantes qui pourront être infirmées ou confirmées lors d'une étude ultérieure.

L'actualité est avant tout une production des médias d'information : c'est par eux qu'elle passe, avant de passer dans le livre. L'actualité est perçue dans la durée. Une actualité, pour un éditeur, est une actualité ou prévisible ou dont l'impact dure. De même, elle doit prévaloir par son intérêt du point de vue intellectuel. Ce sont des conditions nécessaires à son exploitation dans des productions éditoriales. La question des collections d'actualité renvoie souvent à des tentatives

malheureuses : sujets trop hétérogènes, risque d'être à la traîne des médias, de faire du racolage, contenus indigents ou de mauvaise qualité.

3.1.2. Actualité et mémoire

Pour le monde des bibliothécaires, la notion d'actualité se raccroche souvent à la notion de mémoire. Le débat des missions contradictoires des bibliothèques, lieux de mémoire mais aussi espaces publics, est bien connu et ses problématiques largement intégrées au sein de la profession⁸⁶. Pour cette raison, nous n'avons pas développé cet axe dans notre travail. Pour autant, ce débat reste toujours d'actualité et s'oriente, avec les projets de numérisation, vers une problématique portant sur les supports⁸⁷ : fin du livre, essor de l'information numérisée, débats autour des bibliothèques numériques. Quelle pérennité pour l'information, la mémoire n'est-elle pas liée également à ce qui la véhicule ? L'actualité du débat ne doit pas non plus occulter l'importance essentielle de l'interaction entre l'actualité et la mémoire, tant au sein des bibliothèques qu'au sein de la société.

Un bon exemple de l'actualité de cette interaction réside dans le projet d'extension du dépôt légal aux sites Web expérimenté par la BnF depuis 1999. Le but avoué est de « recueillir et sauvegarder, pour les générations futures, la trace de tout ce qui circule sur la toile [...], une mission sans laquelle notre époque serait, dans l'avenir, inintelligible »⁸⁸. L'idée est de radiographier ponctuellement le Web français (le domaine .fr). L'exhaustivité étant exclue, une sélection représentative s'effectuera et contribuera à représenter cette partie de la toile dans son actualité à un moment donné. Ici, le travail de mémoire se fonde d'autant plus sur la notion d'actualité que la sélection s'opèrera en fonction de repères que l'actualité présente aura contribué à forger.

3.1.3. Internet

Ce dernier exemple nous ouvre la voie vers le domaine qui, depuis quelques années, bouleverse la notion d'actualité : Internet. Par l'accélération continue de la

⁸⁶ Voir à ce sujet : De l'actualité à la mémoire de l'actualité ? in *Les 25 ans de la BPI, encyclopédisme, actualité, libre accès, Actes du colloque international organisé par la Bibliothèque publique d'information au Centre Pompidou*, BPI-Centre Pompidou, 2003.

⁸⁷ Voir à ce sujet *Babel ou le choix du caviste*, BPI/2002. [Ressource électronique]. Disponible sur : http://www.texte.org/conf/index.cfm?ConfText_ID=17 (consulté le 04/06/05).

transmission de l'information, Internet rend concevable l'ubiquité (convergence d'informations simultanées venues de tous les continents) et permet l'accumulation des prises de paroles (le phénomène des weblogs en est la manifestation la plus récente). Par la révolution qu'il provoque dans les consciences, Internet nous semble être l'un des champs que de futures études sur l'actualité devront explorer en priorité. L'étendue du sujet ne nous a malheureusement pas permis de le traiter ici.

3.2. Pistes d'action

3.2.1. Actualité et sens critique

Nous avons vu quelle importance pouvait, dans la perspective de valoriser l'actualité, revêtir la présence des collections en complément des médias (périodiques, Internet, télévision,...). En effet, soutenir le développement du sens critique demande le recours à des outils bien identifiés.

Ainsi un fonds sur les médias et la presse pourrait-il reposer sur le recours à des études sur le journalisme (fabrication de l'information, pratiques du métier, aspects critiques), sur le paysage de la presse (opinions, pouvoirs, ...), aussi bien sur support papier que multimédia (documentaires vidéo, sites web d'acteurs critiques comme le CNDI⁸⁹, Acmédiat⁹⁰, le Baromètre Européen des médias⁹¹ ou le Clemi⁹²). Disposer d'études validées s'avèrerait également utile dans l'évaluation, la sélection et la mise en valeur : études de médiamétrie, baromètre des médias, enquête sur les taux de confiance, tableaux statistiques officiels de la DDM⁹³. Enfin, il apparaît en complément nécessaire de développer des fonds de références rapides sur les sujets d'actualité latente, phénomènes et questions de société pour

⁸⁸ Bibliothèque Nationale de France, *Expérimentations sur le dépôt légal Internet*. Site Internet : http://www.bnf.fr/pages/infopro/depotleg/dli_intro.htm (consulté le 15/06/05).

⁸⁹ CNDI : Comité National pour le Développement de l'Information. Site Internet : <http://cndi.online.fr> (consulté le 12/06/05).

⁹⁰ Acmédiat : Observatoire des médias et de l'information. Site Internet : <http://www.acmedias.org> (consulté le 12/06/05)

⁹¹ Site Internet: <http://www.imageduc.net/default.las> (consulté le 19/06/2005).

⁹² Clemi : Centre de Liaison et d'Education aux Médias d'Information. Site Internet : <http://www.cleml.org> (consulté le 17/06/05).

⁹³ Direction du Développement des Médias. Cette direction ministérielle gère notamment les attributions de subvention aux médias. Elle publie régulièrement des études sur les médias. On peut recommander, pour les bibliothécaires, la consultation des *Tableaux statistiques de la presse. Édition 2002*, Paris : La Documentation Française, 2002, 145 p., qui donne de nombreux indicateurs catégoriels, économiques et sociologiques sur l'ensemble des périodiques de presse français.

accompagner l'évolution du monde et apporter en regard de l'actualité véhiculée par la presse des connaissances mises à jour, rationnelles et partageables par tous dans le domaine des sciences, de la société, du droit, de la politique et de la culture.

3.2.2. Connaissance de la sphère de l'actualité

Une étude des contenus de l'actualité, des rythmes d'émergence des sujets et grands thèmes, ainsi que leur traitement dans les médias, pourrait être l'occasion de familiariser les professionnels avec cette problématique et les amener à anticiper sur les éventuelles actions à entreprendre. Une telle analyse pourrait aussi bien porter sur le repérage des thématiques récurrentes liées à la sphère informationnelle générale, comme à l'environnement proche. Dans ce sens, la création de bases de connaissances mutualisées construites à partir des services de renseignement à distance (*Radis* de la BPI, *Guichet du savoir* de la BM de Lyon ou tout type de service de type *Ask a Librarian...*) pourrait se révéler comme un précieux point de départ pour une telle entreprise.

3.2.3. La recherche de partenaires

Aborder l'actualité et la mosaïque de pratiques et de problématiques qu'elle induit demande le développement et le recours à des compétences et à des ressources souvent spécialisées (compétences en traitement et communication par exemple, recours aux technologies des médias,...) qui ne sont pas forcément courantes dans le monde des bibliothèques. Dans cette optique, la recherche de partenaires compétents s'avère nécessaire. Deux pistes principales de recherche peuvent se dégager :

- Partenaires spécialistes de la critique et l'apprentissage aux médias comme le Clemi⁹⁴
- Professionnels des médias dont la fonction est de créer l'actualité au quotidien. Les différents métiers du journalisme (journalistes, reporters,

⁹⁴ Centre de Liaison et d'Education aux Médias d'Information, organisme rattaché au Ministère de l'Education Nationale, qui conçoit et développe des programmes d'éducation aux médias, en France et dans le monde. Site Internet : <http://www.clemi.org> (consulté le 17/06/05).

directeurs de publication ou de l'info, rédacteurs en chef, directeurs d'antenne...).

La mutualisation de ces compétences pourrait trouver un axe de convergence dans l'organisation au sein de la bibliothèque de rendez-vous récurrents avec le public autour de l'explication de thèmes d'actualité et de leur traitement.

3.2.4. Analyse de la bibliothèque comme dispositif médiatique

Comme tout média, la bibliothèque fabrique, par essence, du sens qui vient interférer avec le message intrinsèquement véhiculé par les médias qu'elle met à disposition. En effet, de toute bibliothèque émane une identité médiatrice, résultante de choix et de contraintes, pourvoyeuse d'une certaine représentation du monde. Cette image médiatique s'insère dans ce que l'on peut appeler un dispositif : une configuration structurée dont le but est d'ordonner le temps et l'espace médiatiques. Selon Jean-Pierre Esquenazi, les dispositifs visent explicitement à réguler la communication entre les médias et les publics en l'intégrant dans une trame récurrente qui impose l'image de marque du média et fournit aux destinataires les repères nécessaires⁹⁵. On peut les apparenter aux rites, usages et mises en scène sociaux visant à entretenir la conversation entre plusieurs individus.

L'analyse de ces dispositifs propres aux bibliothèques pourrait s'inspirer des grilles propres aux médias⁹⁶ afin de déterminer tout ce qui y fait sens et d'en comprendre les effets sur les récepteurs.

Tout d'abord au niveau formel : pour Yves Aubin, « le premier médium de la bibliothèque est le bâtiment lui-même »⁹⁷. Ainsi l'architecture de la bibliothèque est-elle le véhicule d'intentionnalités et un affichage des missions de la bibliothèque dans la géographie personnelle des usagers. De même, l'ensemble des procédés de valorisation des collections ne sont pas neutres du point de vue du sens. La classification et le classement des documents révèlent bien une certaine vision du monde et de l'organisation des savoirs. Les politiques et les circuits d'acquisition, les modalités d'accès aux documents (payant/gratuit, libre

⁹⁵ ESQUENAZI (J.-P.). *L'écriture de l'actualité...* . P.17.

⁹⁶ voir à ce sujet JAMMET (C.) et JANNET (A.-M.). *La mise en scène de l'information.*

accès/magasin, prêt/exclu du prêt,...) ainsi que les procédés de communication à l'œuvre dans le dialogue entre l'institution et ses usagers sont tout autant de facteurs producteur de sens. Enfin, l'image que le bibliothécaire-médiateur donne de son action face au public n'est pas la moindre des composantes de ce dispositif. Ensuite, au niveau des contenus, notamment dans une optique de valorisation de l'actualité, une comparaison entre l'offre de contenus de la bibliothèque et l'offre médiatisée permettrait d'évaluer réellement le rôle que joue la bibliothèque dans la sphère informationnelle : n'est-elle qu'un simple relais ou sa position est-elle celle d'une véritable complémentarité face à l'offre médiatique ? En effet, l'image médiatique de la bibliothèque se construit bien sur les contenus : la sélection rigoureuse qu'elle opère et la représentation du monde qui en découle sont bien la plus-value qui la valorise face aux autres médias.

Pour résumer, l'interaction entre les aspects formels de la médiation et son objet sont indissociables : l'analyse des uns ne peut exister sans l'analyse de l'autre.

⁹⁷ AUBIN (Y.). La bibliothèque et la culture. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t.42, n°1, p.30.

Conclusion

Selon Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu, l'actualité « n'a d'autre légitimité que son évidence »⁹⁸. Nous avons tenté ici de surmonter un tel parti-pris, et d'aller le plus loin possible dans l'interrogation de l'actualité.

Bien sûr, une telle étude ne s'est pas faite sans difficultés : les mots eux-mêmes ont été des obstacles, et la littérature consacrée à l'actualité en tant que telle, et *a fortiori* en bibliothèque, est très peu abondante.

Nous avons cependant pu aboutir à des définitions et pistes de réflexion solides, sur l'image de l'actualité qu'en ont les professionnels qui la pratiquent au jour le jour, et sur ce que peuvent en faire les bibliothécaires : l'actualité s'avère en effet être une notion structurante pour les bibliothèques publiques, qui leur procure une légitimité supplémentaire.

L'actualité reste encore un vaste terrain à explorer, tant par les professionnels que par le « grand public ». Au-delà des représentations implicites que l'on retrouve dans les différents métiers, il existe des points de convergence et une place pour l'échange. Toute collaboration ne pourrait être que profitable.

Cependant le travail ne s'arrête pas là : l'objectif de GEABIB, à partir de cette exploration conceptuelle, était de préparer le terrain pour une traduction en termes d'organisation et de management. L'heure est donc au passage de relais...

⁹⁸ MOUILLAUD (M.) et TÉTU (J.F.). *Le journal quotidien...* . P.25.

Bibliographie

Nous avons choisi de ne pas faire figurer ici les nombreux dictionnaires et encyclopédies que nous avons pu consulter au cours de nos recherches.

1. Généralités et philosophie

ARENDETT Hannah. *Qu'est-ce que la politique ?* Paris : Seuil, 1995. 195 p.

ARISTOTE. *Métaphysique.* Trad. et notes par J. Tricot. Paris : Librairie philosophique Jean Vrin, 2000.

BRUN Jean. *Aristote et le Lycée.* Paris : Presses Universitaires de France, 1961. 128p. (Que sais-je ?).

FOUCAULT Michel. « Qu'est-ce que les Lumières ? ». *Dits et écrits : 1954-1988.* Éd. établie sous la dir. de Daniel Defert et François Ewald. Paris : Gallimard, 1994.

FURET François. *Penser la Révolution française.* Paris : Gallimard, 1983. 259 p.

HABERMAS Jürgen. *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise.* Paris : Payot, 1997. 324 p. (Critique de la politique).

KANT Emmanuel. « Réponse à la question "Qu'est-ce que les Lumières ?" ». *Idée d'une histoire universelle du point de vue cosmopolitique.* Paris : Nathan, 2000. Éd. et trad. de l'allemand par Jacqueline Laffitte ; avec la collab. de Noëlla Baraquin.

LAUXEROIS Jean. *L'Utopie Beaubourg, vingt ans après.* BPI-Centre Pompidou, 1996. (Etudes et recherche).

Revue PASSAGES. *Philosophies de l'actualité : Marx, Sartre, Arendt, Levinas*
Éditions CNDP, 1998. 156 p. (Documents, actes et rapports pour l'éducation).

ZARADER Jean-Pierre (dir). *Le Vocabulaire des philosophes. Tome 2, Philosophie classique et moderne : XVII^e-XVIII^e siècle.* Paris : Ellipses, 2002.

2. Sociologie, sciences de l'information

AUBENAS Florence et BENASAYAG Miguel. *La fabrication de l'information : les journalistes et l'idéologie de la communication.* Paris : Éd. La Découverte, 1999. 109 p. (Sur le vif).

AUGÉ Marc. « Les mots, l'image, l'événement ». *Figures de l'événement : médias et représentations du monde.* Paris : Éd. du Centre Georges Pompidou, 2000, p.11-13.

BERGER Peter et LUCKMAN Thomas. *La construction sociale de la réalité.* Paris : Armand Colin, 2003. 288 p.

CHARON Jean-Marie. *Les médias en France.* Paris : La Découverte, 2004. (Repères). 122 p.

DEBRAY Régis. *Cours de médiologie générale.* Paris : Gallimard, 1999. 555 p. (Folio Essais).

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS. *Tableaux statistiques de la presse. Édition 2002.* Paris : La Documentation Française, 2002. 145 p.

ESQUENAZI Jean-Pierre. *L'écriture de l'actualité. Pour une sociologie du discours médiatique.* Presses universitaires de Grenoble, 2002. 183 p.

GAUTHIER Guy. *L'Actualité, le journal et l'éducation : comment le journal nous enseigne l'histoire.* Paris : Tema-éditions, 1974. 169 p.

GERVEREAU Laurent. *Inventer l'actualité. La construction imaginaire du monde par les médias occidentaux.* Paris : Éditions de la Découverte, 2004. 158 p.

GOFFMAN Erving. *Les cadres de l'expérience.* Paris : Éditions de Minuit, 1991. 573 p. (Le sens commun).

INSTITUT FRANÇAIS DE PRESSE. *Les journalistes français en 1990. Radiographie d'une profession.* Paris : La Documentation Française, 1992. 140 p.

JAMMET Claude et JANNET Anne-Marie. *La mise en scène de l'information.* Paris : L'Harmattan, 1999. (Champs visuels). Préface de Jean-François Tétu.

JOSEPH Isaac. *Erving Goffman et la microsociologie.* Paris : Presses Universitaires de France, 1998. 126p.

Revue HERMES. *Les journalistes ont-ils encore le pouvoir ?* 2003, n°35, CNRS Éditions.

KOVACH Bill et ROSENSTIEL Tom. *The elements of journalism. What newspeople should know and the public should expect.* New York : Three River Press, 2001. 207 p.

LABASSE Bertrand. « Quand le cadre fait le tableau : référentiels cognitifs et perception de l'actualité ». *Les Cahiers du journalisme*, 2004, n°13, p. 80-107.

LABASSE Bertrand. *Une dynamique de l'insignifiance. Les médias, les citoyens et la chose publique dans la « société de l'information ».* Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2002. 271 p.

MOUILLAUD Maurice et TÉTU Jean-François. *Le Journal quotidien*. Presses Universitaires de Lyon, 1994. 204 p.

TÉTU, Jean-François. « L'actualité ou l'impasse du temps ». BOUGNOUX Daniel (dir.). *Sciences de l'information et de la communication*. Larousse, 1993, p.714-722. (Textes essentiels).

3. Bibliothèques

AUBIN Yves. « La bibliothèque et la culture ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t.42, n°1, p.30-34.

BLANC-MONTMAYEUR Martine (préf.). *Figures de l'événement : médias et représentations du monde*. Paris : Éd. du Centre Georges Pompidou, 2000, p.9.

BOUFFANGE Serge. *Le service d'actualité et d'information de la bibliothèque municipale de Bordeaux*. Villeurbanne : Mémoire d'étude ENSSIB, 1992.

BRIOT Marie-Rose. *La Salle d'actualité : un nouveau service dans les médiathèques des années 90*. Villeurbanne : Mémoire d'étude ENSSIB, 1992.

DAVID Bruno. « Le manège enchanté des bibliothèques ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 49, n° 6, 2004. p. 86-97.

DINCLAUX Marie, VOSGIN Jean-Pierre (dir.). *Actualité, informations, services de référence en bibliothèque. Journée « Profession : bibliothécaire » du 7 Avril 1998*. Presses Universitaires de Bordeaux, 2000. 199 p. (Lecteurs – Bibliothèques – Usages nouveaux).

EVANS Christophe. *La BPI à l'usage*. Paris : BPI-Centre Pompidou, 1998. 184 p. (Études et recherche).

POULAIN Martine. *Constances et variances. Les publics de la Bibliothèque publique d'information, 1982-1989.* BPI-Centre Pompidou, 1990. (Études et recherche).

Les 25 ans de la BPI, encyclopédisme, actualité, libre accès. Actes du colloque international organisé par la Bibliothèque publique d'information au CentrePompidou. BPI-Centre Pompidou, 2003.

4. Ressources électroniques

ACMEDIAS. Observatoire des médias et de l'information. Site Internet : <http://www.acmedias.org> (consulté le 12/06/05).

ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANÇAIS. *Code de déontologie du bibliothécaire.*

[Ressource électronique]. Disponible sur :

<http://www.abf.asso.fr/IMG/pdf/codedeonto.pdf> (consulté le 14/06/2005).

Babel ou le choix du caviste, « Débat virtuel », BPI, 2002. [Ressource électronique]. Disponible sur :

http://www.text-e.org/conf/index.cfm?ConfText_ID=17 (consulté le 04/06/05).

Baromètre Européen des Médias. Site Internet :

http://www.imageduc.net/ba_pres/ba_pres_quis.las (consulté le 11/06/2005).

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE. *Expérimentations sur le dépôt légal Internet.* Site Internet :

http://www.bnf.fr/pages/infopro/depotleg/dli_intro.htm (consulté le 15/06/05).

CHARRON Jean. « La nature politique du journalisme politique ». *Les Études de communication publique*, 2000, cahier n°15, Département d'information et de communication Université Laval. [Ressource électronique]. Disponible sur :

www.com.ulaval.ca/etudesdecompublique/publication_en_ligne/15journalisme%20politique.pdf (consulté le 12/05/05).

CLEMI (Centre de Liaison et d'Éducation aux Médias). Site Internet : <http://www.clemi.org> (consulté le 17/06/05).

CNDI : Comité National pour le Développement de l'Information. Site Internet : <http://cndi.online.fr> (consulté le 12/06/05).

CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES. *Charte des bibliothèques.* 1991. [Ressource électronique] Disponible sur : <http://www.enssib.fr/autres-sites/csb/csb-char.html> (consulté le 11/06/2005).

IFLA/UNESCO. *Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique.* 1994. [Ressource électronique]. Disponible sur : <http://www.adbdp.asso.fr/outils/droit/manifeste.htm> (consulté le 07/06/05).

POUYET Catherine. *Territoire du métier : anciennes et nouvelles frontières. Un métier introuvable.* [Ressource électronique]. Disponible sur : <http://www.abf.asso.fr/IMG/pdf/POUYET.pdf> (consulté le 05/06/05).

Rapport de la commission Friedmann. [Ressource électronique]. Disponible sur : <http://www.quaibrantly.fr/IMG/pdf/doc-1420.pdf> (consulté le 20/05/2005).

SALAÛN Jean-Michel. « Les sciences de l'information en question. Le point de vue du lecteur ». *Réseaux*, 1993, n°58, p.11-25. [Ressource électronique]. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/autres-sites/reseaux-cent/58/01-salau.pdf> (Consulté le 11/06/2005).

SYNDICAT NATIONAL DES JOURNALISTES. *Charte de Munich*, (1971). [Ressource électronique]. Disponible sur : <http://www.snj.fr/déontologie/munich.html> (consulté le 15/06/05).

SYNDICAT NATIONAL DES JOURNALISTEs. *Charte du SNJ*, (1918, révisée en 1938). [Ressource électronique]. Disponible sur : <http://www.snj.fr/déontologie/devoirs.html> (consulté le 15/06/05).